



Le Veurdre

Bulletin municipal 2023



HÔTEL
Le Pont Neuf



2, faubourg de Lorette - 03320 Le Veudre
Tél. 04 70 66 40 12 - Fax 04 70 66 44 15

Bienvenue sur notre site

hôtel-lepontneuf.com - e-mail : HOTEL.LE.PONTNEUF@wanadoo.fr



RGE
QUALIBAT
SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ENR

LAMOUCSIERE père & fils
Menuiserie bois
Fabricant sur mesure

- Pose PVC
- Escaliers
- Vitrage isolant

1 rue Tour des murs
03320 - LE VEUDRE

Tel : 04 70 66 40 70 - Fax 04 70 66 40 52



LES RUCHERS DE SAINT-MAYEUL
Fabrication de différents miels et dérivés

Magasin 2 rue du Moulin Bonin - Le Veudre les mardis et jeudis
Marchés de Sancoins, Moulins, Bourges et Nevers

Tel 04 70 66 40 25 - www.lesruchersdesaintmayeul.fr

**LA MUNICIPALITÉ
REMERCIÉ
TOUS SES
ANNONCEURS**

ALLOPATHIE HOMÉOPATHIE



Valérie RAVAUD

Docteur en Pharmacie

Produits vétérinaires • Matériel médical

03320 LE VEUDRE - © 04 70 66 40 78



**GARAGE DES
PROMENADES**
04.70.66.64.06
06.98.82.51.41

PAILLERET Tony
29 Fbg de Lorette
03320 LE VEUDRE
t.pailleret@wanadoo.fr
Réparation toutes marques
Dépannage 24h/24



SOMMAIRE



Le mot du Maire	4
État-civil	6
Commerçants	8
Réalisations 2023	10
Historique Passerelle	14
Budget 2023	16
Projets 2024	18
Associations	20
Jeux et découvertes	33
Vie locale	35
Organismes locaux	41
Informations utiles	53
Manifestations	63

MAIRIE
37 rue de Bourbon
03320 LE VEURDRE
04 70 66 40 67
mairie.le.veurdre@wanadoo.fr

www.leveurdre.fr



Directeur de la publication - Denis FLAMAND
Mise en page par la commission de communication
Impression par les Imprimeries Réunies

LE MOT DU MAIRE

Cloches en retard ou Père Noël en avance ? Ça y est, enfin, notre passerelle, permettant de franchir la Bieudre au niveau du moulin Bonin, est enfin opérationnelle. Attendue depuis si longtemps, il est un peu normal que je commence ce billet par elle. Inaugurée en présence de Madame le Préfet de l'Allier par un beau samedi d'octobre, son succès va grandissant de semaine en semaines. Il n'y a qu'à voir le nombre croissant de randonneurs de tous horizons qui l'empruntent régulièrement. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'élaboration et la réalisation de ce programme qui a donné des sueurs froides à deux équipes municipales.

Un petit mot particulier concernant le départ de Jean-Michel CHALUMEAU. L'âge de la retraite enfin atteint, il peut pleinement profiter de la vie et de sa famille. Merci à toi Jean-Mi pour toutes ces années passées à servir la commune et merci aussi pour ton engagement auprès du monde associatif.

La vie, comme la gestion d'une commune, n'est jamais chose aisée. Un des principaux projets de 2023 était l'installation de caméras de vidéo protection. Des difficultés à réunir les subventions nécessaires au financement de ce programme ont entraîné un certain retard. Aujourd'hui, les financements sont là, les commandes passées et les travaux devraient commencer courant avril. Espérons que cet outil ramène un peu de sérénité et de tranquillité dans notre petite commune. Les vols, dégradations ou cambriolages divers confèrent une réputation peu flatteuse et non méritée à notre commune et induit l'emploi de sommes considérables qui ne peuvent être employées à des fins plus utiles.

Comme l'an dernier, il est bien évident que nous continuerons la réfection des voiries. Ne vous attendez pas à des miracles, nous faisons ce que nous pouvons en fonction de nos moyens financiers.

2024 devrait voir également le remplacement du véhicule de la commune, là aussi investissement conséquent, et si possible le remplacement de l'actuel par un véhicule électrique. D'autres projets, comme la création d'une MAM sont à l'étude mais demanderont plusieurs années entre la mise en route du projet et la mise en service.

Sur le plan énergétique, l'éclairage public est passé en LED. Reste le plus gros morceau : la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Là aussi le budget risque d'être important. Nous ferons en sorte de trouver le meilleur compromis.

Comme les années précédentes, parmi les grandes satisfactions, je voudrais souligner le dynamisme de nos associations locales. Du concours de pêche au Téléthon et au marché de Noël, en passant par les rues piétonnes et les festivités du 15 Août, pour ce qui se déroule en extérieur et les animations qui régulièrement remplissent notre salle polyvalente. A tous les présidentes et présidents d'associations MERCI. Continuons dans cette voie qui éclaire le quotidien et donne du bonheur à nos concitoyens.

Enfin, avant de conclure, je voudrais adresser mes plus sincères remerciements à toute l'équipe municipale qui est à votre service aujourd'hui : Jocelyne et Pascale pour le secrétariat, Fabrice pour les services techniques, Florence et Michelle pour le scolaire et périscolaire. Un petit coup de chapeau à Virginie, qui du jour au lendemain a su devenir cantinière et pallier l'absence de Michelle à qui j'adresse tous mes vœux de rétablissement.

Bien entendu j'ai gardé le meilleur pour la fin, mon équipe municipale : Renée, Alain, Bernadette, Régis, Emilie et Guy qui se joignent à moi pour vous souhaiter à vous et à vos proches une bonne année 2024

Le Maire
Denis FLAMAND

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATIF

Jocelyne MASSERET
Pascale MEZERGUE

SCOLAIRE

Michelle CREMERS
Florence TISSIER BERTRAND

TECHNIQUE

Jean-Michel CHALUMEAU
(départ en retraite le 1er avril)
Michelle CREMERS
Fabrice SELLOT

SAISONNIER

Françoise FIEVET

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

LAURENT PALISSE Louka, Pascal, Philippe, Marcel

06 octobre

MARIAGES



BRITTON Matthew, Gordon &
PATCH Lucy, Robin

29 juillet

DURANTET Jean-Marc, Aristide, Georges &
DO CARMO FERREIRA Anne, Laurinda, Bernadette

12 août

PERRIN Mathieu, André &
DUPUY Lucie

02 septembre

DÉCÈS



CAVORET Bernard, Denis, Roland

18 juin

FUNG Wong épouse GOGOT

10 février

LEFÈVRE Pierre

08 mars

MASSERET Jacques, Raymond

21 juin

MINARD Fernande, Jeanne épouse REIGNER

03 février

POMMERY Françoise, Régine veuve KRATZ

04 novembre

PORPORA Alain

10 mai

L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune et les invite à se faire connaître en Mairie.



Traiteur / Charcutier
S & P. FERRIER
 8, place de la République
 03320 larcy-lévis
 Tél.: 04 70 67 82 72
 saferrier@wanadoo.fr



sas **ROCHE** Plombier
 Chauffagiste
PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
 INSTALLATION - DEPANNAGE
 Entretien de chaudière fioul & gaz
 Tél: 02 48 76 87 95 Portable: 06 23 37 41 54
 Les Angerons - 18600 SANCOINS
 sasrocheyoann@gmail.com



AUTOSUR ABRM
 CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
 Tél. 03 86 37 27 30
 13, Place Jeanne d'Arc
 58240 SAINT-PIERRE LE MOUTIER



LAVERIE AUTOMATIQUE
LIBRE SERVICE
 LAVAGE / SECHAGE
 GROS VOLUMES
 DUVET / COUETTE
 COUVERTURE
 HOUSSE CLIC CLAC
 LINGE COURANT
 RIDEAUX
 OUVERT 7/7J de 7h00 à 22h00
 Sancoins / Saint Pierre le Moutier
 POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
06.23.37.41.54

Entreprise CHEVRAIN Père et Fils



18 faubourg des Porcelainiers
 03320 LURCY-LÉVIS
 Tél : 04 70 67 85 88 - Fax : 04 70 67 91 82

ENTREPRISE FONDÉE EN 1900

MAÇONNERIE
COUVERTURE
CONSTRUCTION DE PAVILLONS
TRAVAUX D'ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR



BIENVENUE AUX NOUVELLES ACTIVITÉS



Vente de vins de producteurs indépendants

Patrice LEMÉE - Le Moulin Barrat

Sur rendez-vous au 06 24 34 90 99

Champagne, Sancerre, Loire, Provence, Bordeaux... et bien d'autres



Découverte, initiation poterie

Evelyne LEMÉE - Le Moulin Barrat

Sur rendez-vous au 06 16 01 37 66



Chambres d'hôtes

Patrice LEMÉE - Le Moulin Barrat

2 chambres au calme, bord de rivière, pour un moment de détente.



Massages bien-être

Evelyne LEMÉE - Le Moulin Barrat

Sur rendez-vous au 06 29 88 33 49 - www.bienetre-et-compagnie.fr



Boulangerie Chez Manon

Rue d'Allier - 04 70 67 96 53

Ouvert du mardi au dimanche de 7h à 12h30

Tous nos produits sont faits maison

Pain, viennoiserie, pâtisserie, gâteau d'anniversaire, baptême, mariage et pièce montée

Nos produits régionaux : pompe aux grattons, brioche au bleu, pâté à la viande

Notre deuxième boutique : 4 Rue des lanciers 03160 Franchesse : 04 70 66 27 19

COMMERCANTS AMBULANTS

FROMAGES-CRÈMERIE : Mme PAILLERET vendredi tous les 15 jours de 10h30 à 11 h cour de l' Aquarium - 04 70 66 35 73

FROMAGES VACHE ET CHÈVRE : M. CHAPUIS le samedi matin - 04 70 66 22 92

POISSONNERIE : jeudi après-midi dans le Bourg - 06 98 57 29 14

ÉPICERIE BOISFLEURY sur rendez-vous, livraison à domicile - 03 86 26 15 21

LA PETITE CUISINE - BURGERS tous les mercredis de 18h45 à 21h30 - parking salle polyvalente - 06 30 79 17 01

PROFESSIONNELS DE LA COMMUNE

MÉDICAL et PARAMÉDICAL

INFIRMIÈRES : Mmes LEBLANC Valérie, MICHARD Aline et THÉVENIN Anne-Sophie	04 70 66 42 40
MÉDECIN : Docteur BÉTHUNE-GIODA Sylvie	06 32 22 67 24
OSTÉOPATHE : Mme GERACI Lisa-Marie	06 42 69 94 64
PÉDICURE : M. MARCINIAK Jérôme	04 70 66 40 78
PHARMACIE : Mme RAVAUD Valérie	04 70 66 40 78
MAÎTRE REIKI : Mme TEYSSEYRE Dominique	06 36 10 61 58

COMMERCE

BOULANGERIE chez MANON	04 70 66 27 19
BRASSERIE DU LOUP : M. GOEMAERE Matthieu	06 10 88 61 54
BROCANTE/VIDE GRENIER - SOUVENIRS D'ANTAN : Mme PETIT Corinne	06 60 35 67 55
ÉPICERIE VIVAL : Mme PIPONNIER Carol	04 70 66 12 29
RUCHERS DE SAINT-MAYEUL : M. BANDON Michel	04 70 66 40 25
SALON DE COIFFURE COIF'ÉDITH : Mme DELOMEZ Édith	04 70 66 40 92
SALON D'ESTHÉTIQUE CLÉAMA BEAUTÉ : Mme RAY Céline	04 70 67 88 84

BARS

BAR TABAC JOURNAUX DE L'UNION : Mme BERTRAND Nathalie	04 70 66 43 34
BAR LE POINT DU JOUR : Mme CARRAT Chantal	04 70 66 40 58

HOTEL

HOTEL RESTAURANT LE PONT NEUF : M. DUCROIX Jean-Étienne	04 70 66 40 12
---	----------------

ENTREPRISES

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR, CRÉATEUR DE MOBILIER : M. DUCROT J.C. (momentanément en travaux)	06 62 37 37 52
LE CLUB AFFAIRES	04 70 66 09 81
ESPACES VERTS, BRICOLAGE... : M. CHOPIN Alexandre et Mme HIMPE Paulien	06 73 92 77 89
FORMATRICE, CONSULTANTE, FACILITATRICE : Mme MAUROY Émilie	06 63 37 12 22
GARAGE DES PROMENADES : M. PAILLERET Tony	04 70 66 64 06
MENUISERIE LAMOISSIÈRE Père et Fils	04 70 66 40 70
PRODUITS D'ENTRETIEN : Mme LANTUAS Jeannette	04 70 66 42 77
RÉCUPÉRATION DE FERRAILLE : M. HENRIQUE Éric	06 71 06 04 73
TERRASSEMENT MULTI-SERVICES 03 : M. HENRIQUE Bruno	06 29 55 25 75
TRAVAUX D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR : M. PAULIN Franck	06 75 52 92 14
TRAVAUX PUBLICS CENTRE VOIRIE	04 70 66 42 38

GÎTES

GÎTE DU ROCHER : Mme LÉGER Nicole	06 72 14 15 12
GÎTE LA BAUME - M. MARTINAT - réservation gîtes de France Allier	04 82 75 68 55
GÎTE LE POINT DU JOUR : M. et Mme RONCHÈSE - réservation gîtes de France Allier	04 82 75 68 55

RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU COURS DE L'ANNÉE 2023

PERSONNEL COMMUNAL

Suite au départ en retraite de M. Chalumeau, le conseil municipal a décidé de ne pas le remplacer. Pour l'instant, il est fait appel à une entreprise extérieure pour le fauchage et le broyage, au syndicat intercommunal des chemins pour le grand balayage des rues, à du personnel intérimaire pour des besoins ponctuels.

Le conseil municipal émet un accord de principe pour octroyer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents communaux. Le comité social territorial doit être consulté avant la mise en place de cet avantage.

PHOTOVOLTAÏQUE

Monsieur le Maire rappelle la loi d'accélération de la transition énergétique. Elle stipule que des terrains doivent être ciblés pour la pose de centrales photovoltaïques au sol ou éoliennes avec des temps de réalisation réduits en diminuant les périodes de concertation locale. Les élus sont conscients que cela va engendrer pas mal d'opposition.

Moulins Communauté, avec les services de la Safer, du Département et du SDE, ont établi des zones sur Le Veudre. Il s'agit des parcelles appartenant au SIVOM Nord-Allier.

De nombreuses réactions surgissent :

. Des échanges tournent autour de la légitimité des centrales solaires au sol sur des terrains agricoles.

. Certaines parcelles sont en zone inondable et dans le périmètre du château de la Beaume. Ce serait ridicule, après toutes les obligations faites quelques décennies en arrière pour être classée Natura 2000 et les travaux refusés par l'ABF.

. D'autres parcelles sont situées en face d'une habitation. La maison perdra considérablement de valeur si son propriétaire veut la vendre. Et qui voudra lui acheter avec une vue sur un parc photovoltaïque.

Il y a suffisamment de friches industrielles, toitures dégradées, délaissés de route ou d'endroits sans vis-à-vis de particuliers pour installer ce genre d'infrastructures.

Désigner des parcelles d'office est source de conflits avec les propriétaires ou exploitants.

Sur quel poste source sera branché ce projet ? Actuellement le seul poste existant est celui de Couleuvre, poste qui arrive à saturation.

Les élus, à l'unanimité, s'accordent à refuser les parcelles proposées par Moulins communauté.

TAUX D'IMPOSITION

Les taux 2022 sont maintenus, à savoir :

Taxe foncier bâti 37,38 %

Taxe foncier non bâti 41.75 %

A compter de cette année, le taux de taxe d'habitation doit à nouveau être voté ; le taux de référence à prendre en compte est celui de 2019. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et à la taxe d'habitation sur les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le conseil municipal fixe le taux d'imposition de la taxe d'habitation à 9.63 %.

CONTRAT RCVCB (Revitalisation Centre Ville Centre Bourg)

Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite au contrat RCVCB proposé par Moulins Communauté précisant que les thèmes retenus ne sont pas des priorités dans les projets de travaux.

PIGEONS

Une battue aux pigeons a été organisée pour diminuer leur population excessive qui détériore les toitures en particulier celle de l'église.

RÉGIES CANTINE GARDERIE LOYERS

Le conseil municipal accepte la proposition de la trésorerie pour la mise en place du prélèvement automatique pour les recettes de cantine, garderie et loyers.

Chaque personne concernée a été contactée et peut accepter ce mode de paiement à tout moment en remettant en mairie les imprimés complétés.

RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE

Le conseil municipal accepte de désigner le référent déontologue du centre de gestion de l'Allier pour ses conseillers municipaux. Ce référent peut être consulté par tout élu local et est chargé d'apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charge de l'élu local (impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité, prévention des conflits d'intérêts, obligation de transparence et devoir de responsabilité de l'élu).

MOULINS COMMUNAUTÉ

Moulins communauté prend la compétence « versement des contributions au service d'incendie et de secours » à compter du 1^{er} Janvier 2024. Les communes lui reverseront leur contribution mais les augmentations à venir ne leur seront pas répercutées.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Le conseil municipal a accepté l'annulation de créances anciennes pour un montant de 4 931.97 € suite à la proposition de la trésorerie.

TRAVAUX

- Épicerie : des travaux d'isolation ont été réalisés et la toiture démoussée.
- Caméra au camping. Une caméra a été installée au camping afin de visualiser les entrées inopportunes sur le site pour un montant de 2 040 €.
- Les travaux de réfection de la route de Prégoux et de la route des Bitauds ont été terminés pour un montant global de 98 391.36 € TTC subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 21 592.44 €.
- Un nid de frelons asiatiques a été détruit à l'école.
- Plusieurs panneaux de signalisation ont été changés.
- De grosses réparations ont été entreprises sur le tracteur et du petit matériel a été acheté pour le service technique.
- Un tableau diptyque a été posé à l'école classe des CM.
- Un coffret téléphone a été installé à la salle polyvalente, téléphone réservé à l'appel des secours sous la responsabilité de la personne qui loue la salle.
- Du petit matériel ou mobilier a été acheté pour la cantine, le camping, le gîte, la mairie.
- Un défibrillateur a été installé à l'extérieur de la mairie.
- Panneaux lumineux d'information : le Département installe des panneaux lumineux d'information dans les communes rurales le long des routes départementales avec un raccordement sur un bâtiment communal. Restent à la charge des communes le raccordement et la consommation électriques. Deux emplacements étaient prévus : l'un rue du Tour des Murs à l'angle de la rue Bichon et l'autre à la mairie. En raison du périmètre du Château de la Beaume, l'Architecte des Bâtiments de France a refusé le premier emplacement et a émis des réserves pour le deuxième qui rendraient la lecture impossible. Le Maire a soumis pour avis à l'Architecte des Bâtiments de France un autre emplacement vers l'école. La commune est en attente de l'avis.

SENSIBILISATION À LA SECURITÉ ROUTIÈRE

Le département a organisé une session de sensibilisation à la sécurité routière à destination des seniors. Une trentaine de personnes ont répondu présentes.

Elles ont pu bénéficier de conseils (effets des médicaments sur la conduite, gestion du stress, mobilité, ...), de remise à niveau du code de la route (nouveaux panneaux, comment prendre un rond-point...)

Les plus chanceuses ont même pu être mises en situation sur un simulateur 4 roues.



ATELIER « VOYAGE NUMÉRIQUE »

De octobre 2023 à fin février, un atelier « voyage numérique » a été proposé pour découvrir l'utilisation de la tablette numérique (découvrir internet, messagerie électronique, jeux de mémoire, démarches administratives, le bien vieillir, les outils de visioconférence, activités physiques douces, éducation nutritionnelle).

Cet atelier à destination des aînés est gratuit, la tablette est fournie.



COMMISSIONS COMMUNALES

APPELS d'OFFRES :

Titulaires : D. FLAMAND, R. CHILARSKI, E. MAUROY, G. BOCQUILLON,
Suppléants : R. MERCIER, B. POURRIER, A. ROCHARD

TRAVAUX (bâtiments – voirie) :

D. FLAMAND, G. BOCQUILLON, R. CHILARSKI, E. MAUROY, R. MERCIER, A. ROCHARD.

CCAS :

D. FLAMAND, R. MERCIER, B. POURRIER, A. ROCHARD, A. WOODS

Fêtes :

R. CHILARSKI, B. POURRIER, A. ROCHARD, A. WOODS.

Finances :

D. FLAMAND, G. BOCQUILLON, R. CHILARSKI, R. MERCIER, B. POURRIER, A. ROCHARD.

Tourisme Patrimoine :

R. CHILARSKI, R. MERCIER, B. POURRIER (resp. Pépité).

Responsables barnums :

R. CHILARSKI, A. ROCHARD

Logements :

D. FLAMAND, R. MERCIER.

Cimetière :

R. CHILARSKI, A. ROCHARD.

Cantine – école :

D. FLAMAND, B. POURRIER

Responsable salle des fêtes :

R. CHILARSKI, B. POURRIER, A. ROCHARD.

Bulletin municipal site communication :

D. FLAMAND, G. BOCQUILLON, E. MAUROY, R. MERCIER, B. POURRIER, A. ROCHARD.

DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SICTOM Nord-Allier :

Titulaire : E. MAUROY
Suppléant : G. BOCQUILLON

SIVOM Nord-Allier :

Titulaires : E. MAUROY, D. FLAMAND,
Suppléant : R. CHILARSKI, B. POURRIER

SDE :

Titulaire : D. FLAMAND
Suppléant : E. MAUROY

SYNDICAT du COLLÈGE :

B. POURRIER, A. ROCHARD

SIRP Le Veudre Pouzy :

R. MERCIER, G. BOCQUILLON

AIDES A DOMICILE :

R. MERCIER, B. POURRIER

CORRESP. DÉFENSE : A. ROCHARD

CNAS : B. POURRIER

CENTRE SOCIAL : R. MERCIER

ATDA : E. MAUROY

LA FOIRE D'AUTOMNE

Cette année 2023 a vu une foire d'automne prendre la place de la traditionnelle foire aux Mesles. Le souhait de la commune était de ne pas perdre la date et d'offrir un moment de convivialité où chacun a pu apprécier à sa juste valeur la qualité des différents produits proposés par les exposants. Les Mesles étant associées pour cet événement aux chevaux c'est pour cela que le nom de foire d'octobre fut retenu. Reconnaissons-le, l'aura n'est pas la même, l'odeur du crottin manquait un peu.



Toutefois, je pense que rien n'est jamais perdu, la résilience de notre population pour faire vivre nos grands moments a déjà été démontrée par le passé. La mairie a toujours été là pour soutenir les initiatives associatives et continuera d'être présente quels que soient les formats proposés.

Notre monde associatif souffre de son vieillissement. Aux plus jeunes générations peut-être de venir prendre la relève et le savoir faire de leurs aînés. Le monde appartient à ceux qui le font.

BIENVENUE CHEZ VOUS

Le samedi 3 juin, une matinée d'accueil et d'information concernant la commune et à destination des nouveaux habitants a été organisée à la salle polyvalente. Une trentaine de personnes sont venues se rencontrer et échanger dans une ambiance conviviale. L'objectif étant qu'élus, nouveaux habitants, représentants du monde associatif et aussi résidents plus anciens puissent faire connaissance et découvrir et échanger sur nos différents patrimoines. Sous la houlette de Mme Émilie MAUROY, conseillère municipale, cette matinée à travers les animations proposées, donna lieu à des temps d'échanges appréciés de tous. Ce genre de manifestation devrait être reconduite en 2024.



DÉPART À LA RETRAITE AGENT COMMUNAL

L'heure de la retraite a sonné en avril 2023 pour Jean-Michel CHALUMEAU, après 17 années passées au service de la Commune.

C'est entouré d'anciens élus, des Présidents (es) d'associations, de Monsieur le Maire et des Conseillers qu'il s'est vu remettre quelques gourmandises et un bon d'achat dans une grande enseigne de sports et loisirs.

Nous lui souhaitons une longue et agréable retraite.



HISTORIQUE PASSERELLE

Le chemin du moulin Bonin, autrefois, menait à Lurcy-Le-Sauvage. Cette petite rue s'élève au-dessus des prés arrosés par la Bieudre pour ensuite redescendre vers le moulin datant du 13ème siècle (mention retrouvée dans un acte de l'an 1230).

Dans un premier temps, un pont a enjambé la rivière jusqu'en 1680. Par la suite, il fut remplacé par une petite passerelle en fer ; ce passage permettait ainsi la liaison avec la rue des Passots et de la Saussière et le chemin des Bourdelières.

En raison d'un coût financier très élevé, la rénovation ou le remplacement de cette passerelle n'a pu être possible. De ce fait, des travaux sur l'ancien gué ont été envisagés et finalement réalisés après de nombreux soucis d'aménagement.

Anciennement, ce gué servait à l'acheminement du bois de Tronçais au port de Le Veudre et permettait aussi l'accès des chariots et des chars à bancs.

En mai 2007, il fut rouvert afin de permettre le passage d'une randonnée appelée "Le chemin des muletiers" ; randonnée pour marcheurs, musiciens de La Chavannée, cavaliers et chariots.

Espérons que la réouverture de cette ancienne voie favorisera les parcours des randonneurs et des pèlerins de St Jacques de Compostelle.

(Références : Une petite ville du Bourbonnais de Eugène Le Brun)

MONTAGE FINANCIER

Dépenses avec toutes les études préalables depuis 2015.....	148 762,00 € TTC
Recettes :	
- Fonds Européens.....	77 435,00 € (prévisions)
- État.....	22 229,00 €



Ancienne passerelle



Passage à gué



Nouvelles passerelles



Inauguration le 28 octobre en présence de Madame le Préfet



Votre opticien à
ST PIERRE LE MOÛTIER
38 Rue de Paris, 58240

En magasin, à domicile ou en maison de santé

Ouvert du **Mardi au Vendredi**
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél: 03 86 38 49 42 vision plus

ENTREPRISE **REMMEAU** Didier

Terrassement - assainissement
Branchement tout à l'égout
Aménagement abords de maisons
Réseaux divers
Captage et réutilisation d'eau de pluie

04 70 43 95 38 - 06 87 57 83 29

l'Ome - 03210 Saint Menoux

contact@sarremmeau.com



ETS GUILBAULT

58240 Saint - Pierre - le - Moutier
03 - 86 - 37 - 41 - 15



SARL **PIGNOT**
ENTREPRISE

Particuliers &
Professionnels

VIDANGE

Fosse septique et toute eaux
DÉBOUCHAGE - NETTOYAGE
D'ÉGOUTS & CANALISATION
Bac à graisse - WC chimique
l'Ome - 03210 Saint Menoux



06 07 05 33 38 / vidange.pignot@orange.fr

FABRICATION & POSE :

MENUISERIE BOIS • ESCALIER • CUISINE • SALLE DE BAIN • CHARPENTE • TERRASSE • PARQUET ...

POSE :

MENUISERIE PVC & ALUMINIUM • BARDAGE • STORES • VELUX •
AGENCEMENT DE COMBLES • MIROITERIE ...

ISOLATION : MUR • TOITURE ...

COUVERTURE



sarl **GUILLAUMIN**
MENUISERIE - CHARPENTE



23, BOULEVARD GAMBETTA
03320 LURCY-LEVIS

04 70 67 91 67

NOUVEAUX SERVICES :

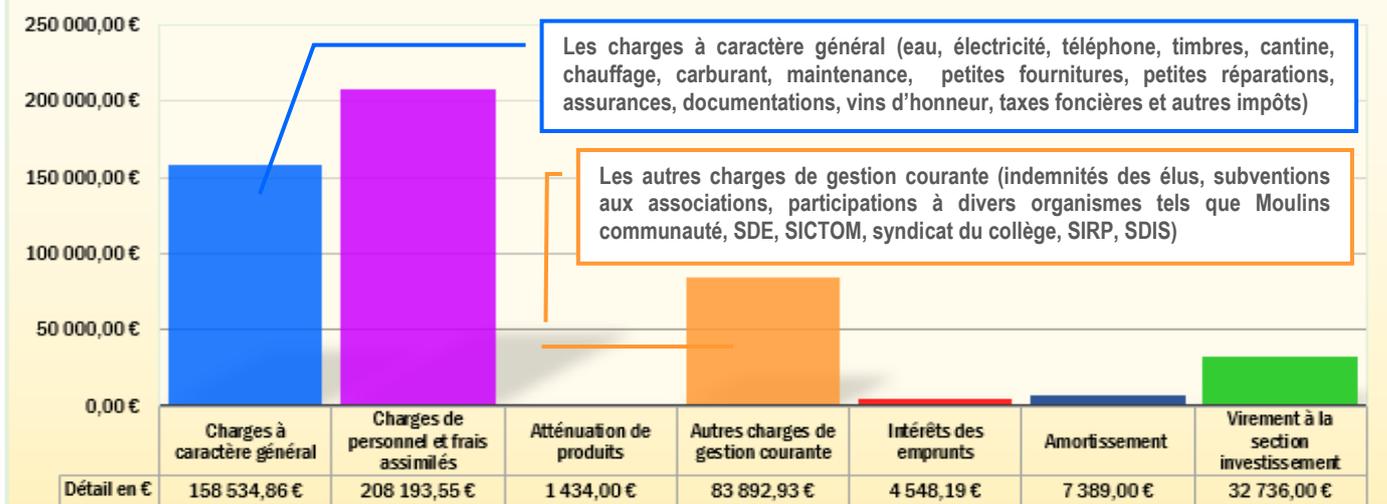
- PLACOPLATRE • PEINTURE • PAPIER PEINT • REVETEMENT DE SOL
- STORES BANNES ET TOUS AUTRES STORES
- DEBIT DE PANNEAUX A LA DEMANDE : contreplaqué, mélaminé, médium, ...
- COUPE A LA DEMANDE SIMPLE VITRAGE • DOUBLE-VITRAGE ET VITRAGES SPECIAUX SUR COMMANDE
- DOUBLE DE CLES SUR PLACE • CLE DE SECURITE SUR COMMANDE
- AEROGOMMAGE (SABLAGE) SUR TOUS SUPPORTS

www.menuiserie-guillaumin.com

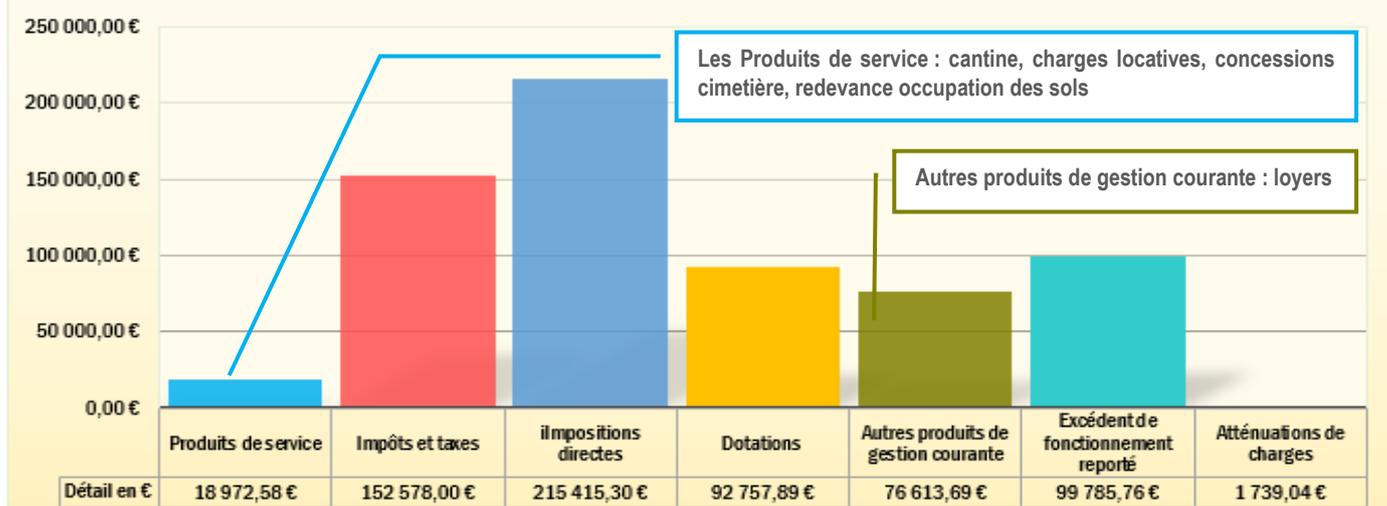
email : guillaumin.menuiserie@wanadoo.fr

RÉALISATIONS 2023

Section fonctionnement - Dépenses : 496 728,53 €



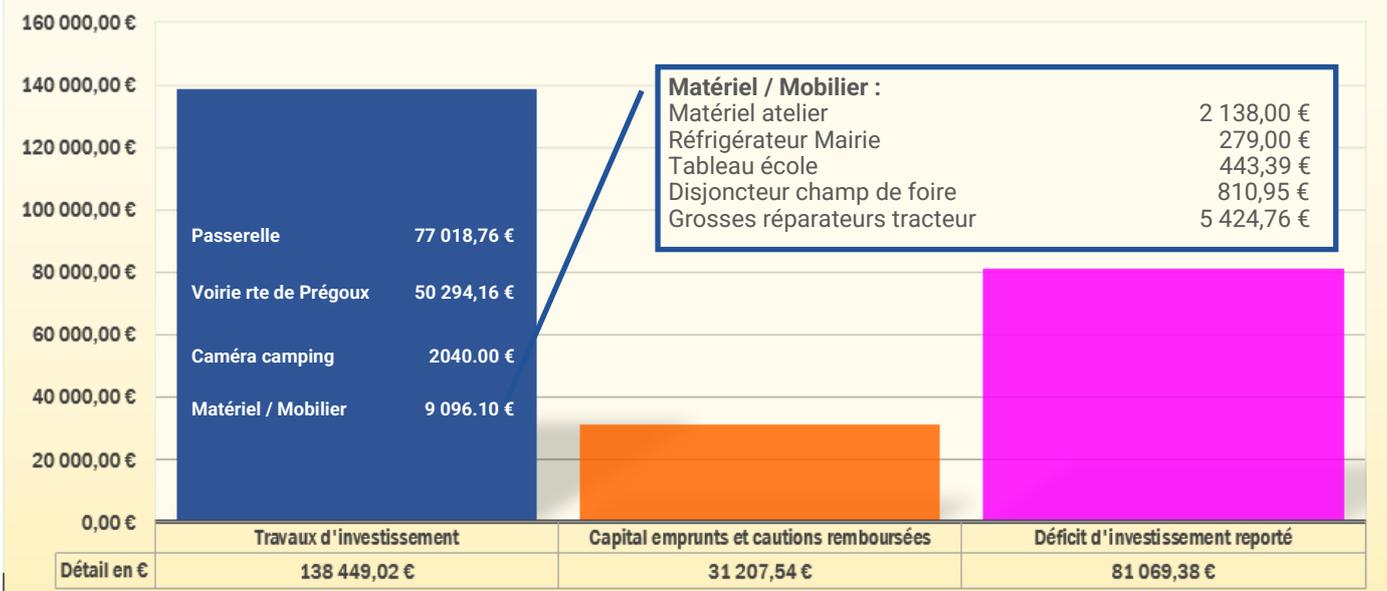
Section fonctionnement - Recettes : 657 862,26 €



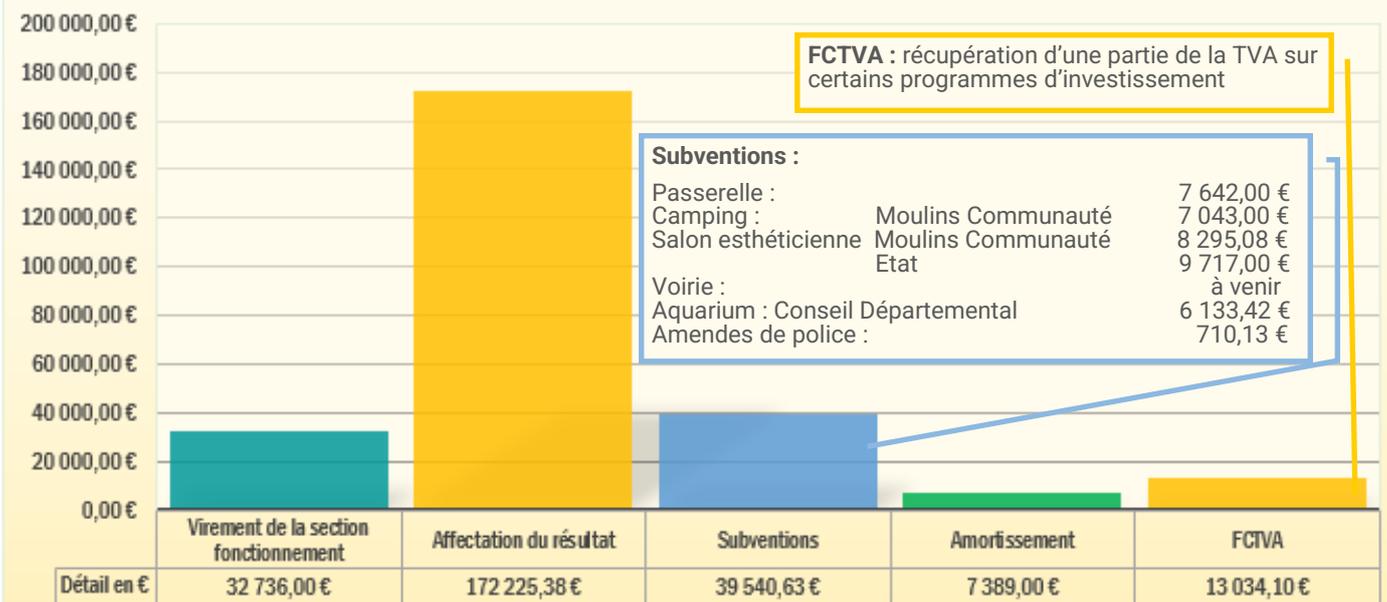
SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS

A D I L	40,00	DDEN	20,00
ADATER	250,00	ENSEMBLE ET SOLIDAIRE	400,00
AFMTÉLÉTHON	100,00	ÉPICERIE SOLIDAIRE BOCAGE BOURBONNAIS	456,00
AMIS DE SAINT JACQUES EN BOURBONNAIS	15,00	ÉTOILE SPORTIVE VEURDROISE	4000,00
ASSOCIATION AIDE À DOMICILE	456,00	IFI 03	100,00
ASSOCIATION HONNEUR ET PATRIE	20,00	JEUNES SAPEURS POMPIERS	200,00
ASSOCIATION PARALYSÉS DE FRANCE	100,00	LA LOTTE	500,00
ATELIER DES PETITS POINTS	200,00	MFR SAINT LÉOPARDIN D'AUGY	50,00
CAUE DE L'ALLIER	50,00	MFR LIMOISE	50,00
CLUB DE L'AMITIÉ	800,00	OCCE COOPÉRATIVE SCOLAIRE - voyage	750,00
CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS	50,00	OCCE COOPÉRATIVE SCOLAIRE	575,50
CROIX ROUGE	100,00	RESTO DU COEUR	100,00
CROQUEURS DE POMMES	30,00	SOUVENIR FRANCAIS	300,00

Section investissement - Dépenses : 250 725,94 €



Section investissement - Recettes : 264 925,11 €



La comptabilité communale comprend deux sections : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Le **budget** est voté en début d'année et correspond aux **prévisions** pour une année civile.

Le **compte administratif** est adopté après la clôture des comptes de l'année et correspond aux **dépenses et recettes réellement réalisées** au cours de l'exercice. Il doit concorder avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

PROJETS 2024

- Démolition de l'ancienne passerelle du Moulin Bonin afin de terminer le programme.
- Installation des caméras de vidéoprotection. Les accords de subventions ayant été notifiés, la pose de ces équipements est programmée au printemps.
- Numérotation des lieux-dits. La dénomination de toutes les voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation, est obligatoire afin de figurer dans la base nationale d'adresses.

- **LOGEMENT LA POSTE :**

L'immeuble est vacant. Des travaux conséquents seraient nécessaires pour le mettre aux normes en vue d'une location.

Une étude est en cours pour savoir si une Maison d'Assistantes Maternelles pourrait y être installée suite à la démarche d'une personne intéressée par un projet MAM.

- Travaux économies d'énergie sur l'ensemble des bâtiments communaux. Une étude globale pourrait être lancée.

- **PROJET INNOVATION PÉDAGOGIQUE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet présenté par M. Cavau, directeur de l'école primaire dans le cadre de la démarche « Notre école, faisons la ensemble » lancée par le Conseil national de refondation associant écoles, familles, élèves, élus, associations avec, pour perspective, la liberté d'innovation des équipes portée par une dynamique collective.

Le projet de l'école du Veudre s'intitule « Tous en scène » avec l'intervention d'un auteur ou d'une troupe de théâtre, la rédaction de saynètes, la présentation d'un spectacle et une visite dans un vrai théâtre. Ceci dans le but d'améliorer les compétences des enfants et notamment en français et dans les compétences citoyennes et permettre un accès à la culture.

La commune doit soutenir le projet financièrement mais l'Etat prend en charge l'intégralité des dépenses estimées à 3 822 €.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec l'Etat.

- **RÉVISION TARIF SALLE POLYVALENTE À COMPTER DU 1er JANVIER :**

Pour les habitants de la commune : 250,00 € le week-end (2 jours)

Pour les habitants hors commune : 350,00 € le week-end (2 jours)

Journée supplémentaire : 50,00 € par jour

Caution 500,00 €

- **ÉLECTIONS EUROPÉENNES :**

Les élections européennes se tiendront le 9 juin 2024 afin d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement européen.



BOUGEROL-BUSSELOT-FRECHET
Agents généraux
N°Orias 19008404 15003980 19008405 - www.orias.fr
38 Boulevard Gambetta 03320 LURCY LEVIS
5 Rue Maurice Lucas 18600 SANCOINS
04 70 67 81 16 / 02 48 74 57 18
bbf-lurcy@abeille-assurances.com

abeille
ASSURANCES

Assurance & Protection
Épargne & Retraite

Entreprise DUMONT Père et Fils

Maçonnerie - Couverture
Carrelage - Isolation
Serrurerie

Le Verpy 03320 Neure / Tél. 04 70 67 34 90
E-mail : dumontneure@orange.fr
Mobile 06 76 19 36 19



CNU Informatique
Assistance, Vente, Prestations
pour les Entreprises et Particuliers

Christophe Ublet
16, rue des marronniers
58240 Livry

06 41 30 95 80
www.cnuinformatique.fr
christophe.ublet@cnuinformatique.fr

Maison Godignon

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

5 place de l'Eglise
58240 St Pierre le Moutier

03.86.57.37.53

 maison.godignon@gmail.com
 maisongodignon
 maisongodignon



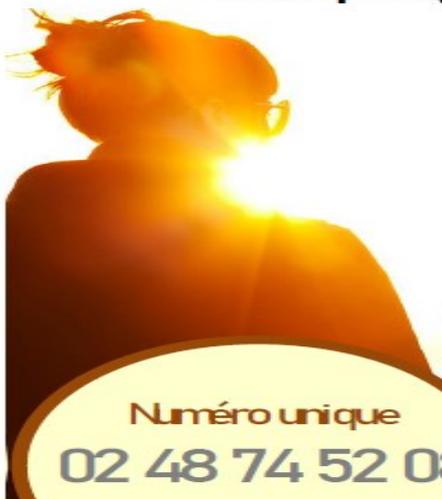
RENOVATION • ISOLATION **BRIDON**

MENUISERIE - ESCALIER
AMÉNAGEMENT DE COMBLES
CLOISON
PLÂTRERIE - PEINTURE

Avenue Louis
et Auguste Massé
18600 SANCOINS
Tél. : **02 48 74 56 70**
menuiserie-bridon-didier@sfr.fr

Auger

Pompes Funèbres



Numéro unique
02 48 74 52 08

24/24

33 rue du Docteur Vinatier
03320 Lurcy-Lévis
funeraire@ambulancesauger.fr



**POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
CHAMBRE FUNERAIRE
CONTRATS PREVOYANCE**

19 rue du Faubourg de Nevers
58240 St-Pierre le Mûtier



L'année 2023 se termine et, cette année encore, notre comité a été très actif.

Elle a commencé par l'assemblée générale le 5 février en présence de Denis Flamand maire du Veudre et de Madeleine Bodez déléguée adjointe générale de la délégation. Un bilan très positif de l'année 2023 riche en activités.

Notre comité a enregistré six nouvelles adhésions et en particulier des jeunes qui prennent conscience de l'importance de notre action dans le devoir de mémoire en exécutant la fonction de porte-drapeau.

Le 26 mars, nous avons effectué une cérémonie pour rendre hommage aux anciens présidentes et présidents de notre comité en déposant sur leur tombe une plaque funéraire afin de les honorer du travail qu'ils ont accompli au fil des années pour que le comité continue à honorer tous ces soldats. Un Ginkgo biloba l'arbre aux quarante écus est planté à la stèle de la bataille du pont marquant un symbole fort. Cet arbre a survécu à la bombe atomique d'Hiroshima, résistant à toutes formes de toxicité ou de radiation.

Le 15 avril, nous avons organisé une cérémonie d'inauguration de panneaux de la ligne de démarcation retraçant l'histoire du résistant Gilbert CHARBONNIER sur la commune du Veudre et du résistant François THURIOT sur la commune de Château-sur-Allier en présence du Sous-Préfet, du député, de la conseillère régionale, du conseiller départemental et des maires.

Le 18 juin, cérémonie de la bataille du pont et de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940. Nous avons eu l'honneur d'avoir la présence de la Colonelle Katy POULET, représentant l'Etat-Major des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Nous accueillons dans le comité les communes de Neure et de Pouzy-Mésangy. Actuellement un inventaire des tombes des soldats « Mort pour la France » est en cours. Il sera suivi de la pose d'une cocarde.

Nous assurons le fleurissement des carrés militaires des cimetières du Veudre et de Château-sur-Allier et de la stèle de la bataille du pont.

Nous participons activement aux cérémonies du 8 mai et du 11 novembre sur nos communes.

Nous remercions les donateurs lors de notre quête du 1^{er} novembre qui permet de nous aider à entretenir les tombes.

Des panneaux de géolocalisation des tombes des soldats « Mort pour la France » sont mis en place à l'entrée du cimetière du Veudre et de Château-sur-Allier.

Nous continuons à rechercher et découvrir l'histoire de ces combattants. En exemple une plaque retrouvée le long du mur du cimetière du Veudre en mémoire à Christian RIVES « Mort pour la France » a été restaurée et mise à l'honneur lors de la cérémonie du 11 novembre. Après une année de recherches nous avons retrouvé sa sépulture à la nécropole nationale « La doua » à Villeurbanne (69).

Le drapeau de l'association des prisonniers de guerre de la commune du Veudre a été restauré, il est de nouveau porté lors des cérémonies.

Un partenariat avec notre comité, la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, les Sapeurs-pompiers et les Jeunes Sapeurs-pompiers du Veudre est en cours afin de faire ensemble des échanges et différentes actions prévues au cours de l'année 2024.

Enfin nos porte-drapeaux ont participé à de nombreuses cérémonies du département.

Nous remercions les municipalités avec lesquelles nous avons travaillé dans toutes ces actions pour l'aide qu'elles ont apportée.

Diverses actions et manifestations sont prévues pour 2024.

Nous espérons que tous ces témoignages de travaux, pour que perdure ce devoir de mémoire, toucheront certaines personnes et qu'elles nous rejoindront dans notre comité.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2024.

Président d'honneur: René BOUGNOT
Président: Julien LANCELOT
Vice-président: Ghislain COLLAS de CHÂTELPERRON
Trésorière: Jacqueline BERTHET
Trésorier adjoint: Alain ROCHARD
Secrétaire: Romain MATHONAT
Secrétaire adjointe: Marie-Roberte BEDES



Vous aussi devenez un gardien de la mémoire.
Appeler le 06-73-92-68-13
Nous avons besoin de vous

La Lotte, association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique auprès de la Fédération de pêche de l'Allier a délivré à ce jour 196 cartes de pêche 2023, soit sur le site www.cartedepeche.fr, soit par nos dépositaires : les secrétaires de Mairies de Le Veudre et de Neure. Un grand merci à elles.

A noter qu'en 2024, le magasin VIVAL au Veudre délivrera également nos cartes de pêche.

A noter également l'agrément de M. HELIER comme garde particulier de notre association. Il pourra ainsi contrôler nos amis pêcheurs comme M. CHALUMEAU.

Pêcheurs, à vos cartes 2024 qui sont disponibles depuis mi-décembre.

La Lotte a procédé en 2023 à différents lâchers de truites : 150 kg ; gardons, tanches et brochets sont venus compléter ces empoissonnements.

Animation pêche avec les élèves de l'école et le concours des techniciens de la Fédération. Les élèves ont été récompensés par des cannes à pêche, des revues, des friandises.

Chaque année se déroule notre concours de pêche, ouvert à tous les titulaires d'une carte de pêche. Ce concours a lieu sur les bords de la Bieudre, au terrain de camping, le samedi qui suit le 14 juillet. Chaque pêcheur est récompensé.

La Lotte est représentée aux assemblées départementales organisées par la Fédération de pêche.

Vous qui êtes intéressé(e)s par la pêche, venez à notre assemblée générale qui se tiendra le 10 mars 2024.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux en vous souhaitant des bourriches bien pleines de beaux et bons poissons pour 2024.

Pour terminer, l'ensemble des membres de La Lotte remercie la municipalité du Veudre ainsi que le personnel communal pour son aide financière et matérielle.



**Carrelage
Faïence
Maçonnerie**

58240 Saint Pierre le Moutier

06.58.61.40.88

eurl.prost@outlook.fr

**Carrelage-Faïence
Maçonnerie
Couverture-Clôture-Portail
Gouttière zinc
Création de Terrasse
Cloison sèche
Façade**



- Création et aménagement paysagers (Plantation, arrosage automatique, clôture)
- Entretien de parcs et jardins (Tonte, taille, défrichage...)
- Abattage et Elagage d'arbres

90 A Route de Lyon
58000 SERMOISE SUR LOIRE

Tél : 03 86 68 07 20
Port : 06 28 82 10 14

nicolas.friaud@orange.fr

En cette année 2023, c'est avec plaisir que nous avons vu le nombre de nos adhérents augmenter.

- Nous nous réunissons tous les vendredis après-midi salle des associations à partir de 14 heures pour jouer (belote-tarot- scrabble - triominos et autres activités comme le tricot - le crochet et bien sûr bavarder et rire).
- Les jeudis matin à la salle polyvalente les cours de gymnastique ont lieu toujours dans la bonne humeur.



- Nous faisons de nombreux repas, qui sont très appréciés.

- En février, nous avons préparé les crêpes pour les enfants de l'école. Nous sommes allés voir une opérette à St-Amand, puis fin février nous avons organisé une belote qui a été un franc succès.



- Une sortie à Couzon (visite de la tuilerie et des microfolies).

- Voyage d'une journée au « Creusot » (découverte de la ville, déjeuner dans le petit train touristique, dégustation des vins de bourgogne et visite de la dernière locomotive à vapeur).

- Sous un temps maussade et le sourire aux lèvres en juillet les rues piétonnes.

- En décembre, nous participons au Téléthon et la semaine précédant Noël, nous dégustons les bûches et fêtons les anniversaires.



Cette année a été bien remplie. Un grand merci à Monsieur le Maire et au conseil municipal pour leur soutien et leur aide.

Le « Club de l'Amitié » est ouvert à tous, quel que soit son âge, et serait heureux de vous accueillir afin de passer des bons moments et faire de nouvelles rencontres.

BONNE ANNÉE 2024

Présidente : Colette BOUVART - Tel : 06 21 52 37 14 - Vice-présidente : Jacqueline BERTHET

Notre calendrier 2024

Galettes 11 janvier

Assemblée Générale 20 janvier

Crêpes 1 février

Opérette 17 février

Concours de belote 24 février

Repas 14 mars

Sortie avril

Repas 16 mai

Voyage juin

Repas 25 juillet

Rues piétonnes 28 juillet

Repas 19 septembre

Sortie octobre

Repas 21 novembre

Marché de Noël 1 décembre

Téléthon 06 et 07 décembre

Bûches et anniversaires 19 décembre



Le but de l'association est de promouvoir et soutenir toutes activités culturelles et de loisirs, propres à permettre de mieux préparer et vivre sa retraite : fêtes, conférences, voyages et activités diverses.

Notre volonté est également de se faire entendre pour obtenir des moyens d'une vie digne.

Outre les initiatives traditionnelles : Assemblée générale – Belote – Repas – Loto – Thé dansant – Journée Beaujolais :

- Le 28 mars, après notre repas de printemps, chacun a pu découvrir ou redécouvrir les photos des activités de ces dernières années – moment très nostalgique.
- Le 6 juin, découverte de la double écluse du Guétin, pont canal, écluse d'Aubray avec repas à bord du bateau promenade « Le Latéral »
- Le 10 juillet, rencontre avec la gendarmerie pour une information sur l'évolution sur les risques d'arnaques, vols, etc...
- Le 1^{er} août, sortie plein air à Tronçais
- Le 26 septembre, visite du musée Charolais du machinisme agricole, déjeuner sur les rails au Creusot puis visite de l'atelier de restauration de locomotive.
- Jeudi 16 novembre ; notre journée Beaujolais rencontre de plus en plus de succès (150 participants sur la journée)
- Le 12 décembre a lieu notre repas de fin d'année.



Notre programme pour 2024 :

Mardi 23 janvier : Assemblée Générale

Mardi 5 mars : Concours de belote entre adhérents

Mardi 2 avril : Repas de printemps

Sorties en juin et septembre à déterminer

Dimanche 14 juillet : loto

Mardi 15 octobre : Concours de belote

Jeudi 21 novembre : Journée Beaujolais

Mardi 10 décembre : Repas de fin d'année



Notre association vous intéresse ? Alors venez à l'Assemblée Générale ou contacter

Le président Patrick Herbette au 06 85 10 86 14

La secrétaire Denise Denizon au 06 30 37 49 82

Le trésorier Alain Roncigli au 06 77 88 70 59



L'année 2023 a permis à l'association des Compagnons de Saint Hippolyte une belle avancée dans la concrétisation des projets de réhabilitation du patrimoine ancestral du Veurdre.

En effet grâce à la mobilisation des bénévoles la petite maison attenante à la bascule a pu être en partie rénovée. Après nettoyage les murs intérieurs ont été recrépis. Le matériel de pesage, dont les nombreux poids et la balance, a été récupéré et nettoyé.

L'ancien ravalement extérieur a été retiré et a été remplacé par une première couche de crépi, les boiseries ont été également consolidées.

Malheureusement les fortes chaleurs de l'été et du début d'automne n'ont pas permis de terminer la rénovation totale de l'ensemble. Mais ce n'est que partie remise.

Par ailleurs l'association a poursuivi la remise en état de la fontaine Saint Hippolyte et de son ancien lavoir. A ce titre il a été procédé au nettoyage de la structure interne de la bouche de la fontaine. Sa grille a été repeinte et grâce au don d'un des Compagnons, le blason bourbonnais y a été apposé.



Une étude et un sondage du pourtour de l'ancien lavoir ont été réalisés ainsi que la dépose de l'ancienne barrière. Enfin, l'élargissement d'un mètre du périmètre autour du lavoir par la pose d'une nouvelle barrière permettra par la poursuite des travaux de retrouver la structure originelle de l'ancien lavoir.

Le 11 juin un pique-nique partagé a permis aux bénévoles de l'association de se retrouver pour faire le point des travaux réalisés et du programme à venir.

L'objectif de l'association sera de terminer ces deux chantiers en 2024.

De plus, comme traditionnellement, la rue piétonne organisée le 31 juillet s'est passée dans la bonne humeur et la convivialité. Les exposants, associations, artisans et producteurs locaux ont pu montrer leurs talents et savoir-faire. L'animation portée par les musiciens de la Chavannée et celle des danseurs et musiciens de la Viguenets de Morogues, venus du Haut Berry ont contribué au succès de la matinée.

Si vous souhaitez nous rejoindre et prêter votre talent à la mise en valeur du patrimoine de notre village contacter Philippe Helier, président de l'association, au 0683852563.



Le bureau vous souhaite une bonne année 2024.



THÉÂTRE ENTRE COUR ET JARDIN

La troupe de théâtre « Entre Cour et Jardin » organisait un après-midi récréatif le 26 novembre 2023, avec la venue de la troupe « Mis en scène » de Lusigny. Une centaine de personnes ont pu ainsi retrouvé le plaisir du théâtre.

Mais cet évènement fût le point final de la troupe veudroise, qui faute de reprise d'activité, se voit contrainte de dissoudre son association.

Nous remercions vivement la municipalité, les bénévoles et bien sûr notre fidèle public qui nous ont permis d'évoluer toutes ces années.



C'est reparti, nouvelle saison sportive pour OXYGENE, club de gym du Veudre depuis presque 15 ans. Le club se porte plutôt bien : 34 adhérentes et 1 adhérent. 11 nouveaux licenciés nous ont rejoints pour cette nouvelle saison 2023-2024. De nombreuses personnes nous sont fidèles depuis plusieurs années voire depuis la création du club. Nos licenciées (un grand nombre) sont domiciliées dans les communes limitrophes et en particulier de la Nièvre.

Les séances animées par Vé notre "coach sportif" sont assez toniques , au plus grand plaisir de toutes les participantes et participant mais aussi très conviviales. Merci à Lydie qui assure l'intérim avec brio.

Printemps 2023, nous avons organisé une sortie Vélo, direction Couzon. Après l'effort, un peu de réconfort à l'auberge, puis visite guidée du musée microfolie sous la houlette de M. de Contenson, Maire. Après ce bon moment de culture et de convivialité, nos montures nous attendaient pour un retour au Veudre sous la pluie.



Début juillet, l'association le Petit Peuple nous recevait sur leur site à Château sur Allier pour notre assemblée générale. Léa et Arnaud ont été nos guides . Ils nous ont présenté la philosophie de leur association ainsi que les travaux réalisés sur le site et les projets. Merci au Petit Peuple pour leur accueil.

Comme chaque année, l'association OXYGENE a rejoint les associations communales qui se sont mobilisées pour lever des fonds dans le cadre du Téléthon, en organisant une randonnée dont le bénéfice (347 euros) a été reversé au profit de cette action. Cette année, nous avons choisi de parcourir les sentiers des communes du Veudre et de Château sur Allier, et en particulier de faire découvrir les nouvelles passerelles installées sur la Bieudre au Moulin Bonin. Deux parcours ont été balisés : 6 et 12 km environ. Et sous un beau soleil d'automne, les 90 randonneurs inscrits ont pu profiter de nos chemins et de notre campagne.

Les membres du bureau : Présidente **Maryline Secrétin** Vice-Présidente **Françoise Guillaumin**
 Secrétaire **Jocelyne Masseret** Trésorière **Gisèle Sellot**

Les séances de gym se déroulent à la salle polyvalente chaque mercredi de 19 h à 20 h (sauf vacances scolaires) . Montant de la cotisation : 57 euros. Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 06 30 47 51 29



Particuliers, Commerçants ou Chefs d'entreprises !

ASSURANCE AUTO - MOTO - HABITATION - SANTÉ - MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE & AGRICOLE
 Spécialiste Moto - Tarifs et options sur mesure

Caroline DESSEIGNE & Jean-Michel MINARD
 Agents généraux



Allianz 

Tél. 04 70 67 87 64

Horaires d'ouverture :
 Le lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 Le samedi de 9h00 à 12h00

h918231@agents.allianz.fr
assurances-minard.fr



L'Association a organisé :

- ses puces des couturières le 12 mars 2023, ce qui a permis aux nombreux visiteurs d'acheter du tissu, de la laine, du fil, etc... à un prix défiant toute concurrence pour faire de nouvelles créations ;
- son marché de Noël le dimanche 3 décembre 2023 ; 25 exposants étaient présents, tant à l'intérieur de la salle polyvalente qu'à l'extérieur sous un chapiteau chauffé. La journée s'est déroulée dans un esprit festif et sympathique, grâce à toutes les adhérentes.

L'Association a participé :

- aux journées organisées par l'Atelier des Arts de Lurcy-Lévis les 28 et 29 mai 2023 ;
- à la journée du 31 juillet 2023 organisée par les Amis d'Hippolyte dans les rues du Veudre ;
- à une journée avec le créateur italien Rénato PAROLIN le 3 octobre 2023 (Monique et Bernadette ont été studieuses, comme toujours : cf. photo) ;
- aux puces des couturières de Neuvy le 13 octobre 2023 ;
- au marché de Noël de Pouzy le 28 novembre 2023 ;
- au marché de Noël de Lurcy-Lévis le 10 décembre 2023.



Nous rendons hommage à Régine, une de nos adhérentes décédée le 4 novembre 2023 ; elle était toujours disponible pour nous aider lors de nos manifestations. Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.

L'Association se réunit tous les mardis soir, de 17 H 00 à 18 H 30 à la salle des Associations du Veudre. Nous serons heureuses de vous rencontrer.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter au 07.72.37.92.86

Voici quelques-unes de nos réalisations



Pour la deuxième année consécutive, l'Amicale des Anciens et Amis de l'Etoile Sportive Veurdroise a mis en œuvre l'organisation de la fête patronale du 15 août avec le soutien de la municipalité et des commerçants.



Très tôt et malgré la pluie, les adeptes de la brocante ont pris possession des rues du village et le champ de foire a vite revêtu l'ambiance des jours de fête.

Après une matinée dédiée aux chineurs, les animations concoctées par le comité d'organisation prenaient place en commençant par la randonnée qui permettait aux plus courageux de découvrir les chemins champêtres et les bords de rivière.

Mais il y en avait aussi pour tous les goûts et grands et petits pouvaient s'adonner aux diverses animations. Structures gonflables pour les plus jeunes, initiation au pilotage de drones, exposition de voitures anciennes, ou encore l'originale échassière en démonstration donnaient le ton d'une journée inscrite sous le signe de la gaieté.



A midi tous les présents ont apprécié la restauration sur place qui a connu un vif succès avant d'entamer un après-midi plus musical avec la présence de la Banda Azur et OR qui allait animer le champ de foire jusqu'à l'heure tant attendu du rosé à la Fontaine offert par la municipalité. Moment fort de cette fête patronale qui reste souvent l'occasion de partager les souvenirs mais aussi de favoriser les rencontres entre anciens et jeunes Veudrois.

A 20h l'Orchestre Michel Virlogeux entamait son répertoire pour la plus grande satisfaction des convives réunis autour du repas champêtre. Valse, Madison et tchatcha réunissaient les différentes générations de danseurs sur le parquet.

Cette deuxième édition de la fête patronale organisée sous l'égide de l'AAAESV avait jusqu'ici et encore une fois fait le pari d'une fête réussie dans la joie et la bonne humeur. L'ensemble des bénévoles ayant préparé depuis de longues semaines cette fête traditionnelle se réjouissait à l'idée d'un nouveau bilan positif.

Mais c'était sans compter sur les intentions belliqueuses de quelques individus peu recommandables et venus pour volontairement gâcher la fête. Reflet d'une société où l'insécurité règne dans une sorte d'impunité devenue décourageante et déroutante pour celles et ceux qui s'évertuent à proposer des animations.

Que faut-il en penser ? Que faut-il faire ?

Le maintien de la sécurité sur le domaine public n'est pas du ressort des associations et celles-ci ne peuvent se substituer aux autorités pour assurer la sécurité des citoyens.

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes plusieurs bénévoles de l'AAAESV souffrent encore de séquelles de cette soirée.

Il ne s'agit ni d'un incident ni d'un fait qu'il faudrait minimiser au motif inentendable que cela peut malheureusement arriver.

Il s'agit d'un fait grave et regrettable qui ré-interroge les engagements des bénévoles et peut mettre en péril les futures organisations associatives de l'AAAESV.

Alors faut-il être fataliste et baisser les bras ou continuer en étant résolument déterminés et convaincus des valeurs que nous voulons porter ?

Les statuts de l'Amicale des Anciens et Amis de l'Etoile Sportive Veurdroise indiquent clairement la volonté de vouloir maintenir le vivre ensemble dans notre village.

2024, espérons-le, nous donnera des réponses concrètes pour simplement répondre à une question simple ;

Sommes-nous capables de vivre ensemble ?...



L'année 2023 a été l'occasion de former nos jeunes et quatre d'entre eux ont obtenu leur brevet. Il s'agit de Gabriel JOLIVOT, Pacôme LETANG, Mathias MACHURON et Gustave LEBOURG. Les brevets ont été remis lors d'une cérémonie en novembre. Ils seront tous prochainement recrutés dans des centres de secours voisins.

Cette année le challenge de la qualité a eu lieu à Cosne d'Allier avec la participation de 20 jeunes. 6 podiums ce qui fait de notre section la meilleure du département. Nous étions présents au cross départemental à Saint-Yorre avec 14 jeunes ayant obtenu de bons résultats. Au retour nous avons visité la caserne de Vichy.

Nous formons les jeunes en 1^{ère} année à la prévention et secours civiques de niveau 1. Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours.

En plus des traditionnels cours enseignés chaque samedi matin, nous sommes également présents sur bon nombre de cérémonies, défilés et manifestations. Nous perdurons le devoir de mémoire et l'engagement citoyen. Si vous avez entre 12 et 13 ans, rejoignez la formation à la rentrée de septembre 2024.

Responsable de section : Adjudant-chef Cédric GEORGET

Pour tous renseignements, contacter le 06-77-74-70-40



ASSOCIATION DES SAPEURS POMPIERS

L'Association des Sapeurs-Pompiers tient à remercier toutes les personnes qui ont chaleureusement accueilli les sapeurs-pompiers lors de leur passage pour offrir le calendrier. Sans votre générosité, nous ne pourrions pas organiser notre Sainte-Barbe et l'arbre de Noël pour les enfants des sapeurs-pompiers.

Le bureau de l'association se compose de la façon suivante : Président d'honneur : Jean-Yves HERVÉ

Président : Antoine BONNAMY

Vice-président : Ludovic MORIN

Secrétaire : Maëva DESCLOUX

Trésorière : Charlotte LIMBERT

Membres : tous les sapeurs-pompiers actifs adhérents, de droit, d'honneur et retraités.



**Vous aussi devenez Sapeur-pompier.
Nous avons besoin de vous, comme vous
avez besoin de nous.**

Pour l'année 2023, nous avons effectué de nombreuses interventions en incendies, secours à personnes, accidents de la circulation et interventions diverses. Petite baisse cette année de l'activité opérationnelle par rapport à l'année 2022 suite à un été calme dans les feux d'espaces naturels. Nous avons été doté d'un nouvel engin pour les feux d'espaces naturels de type Camion-Citerne Feux de Forêt qui permet une sécurité maximale des sapeurs-pompiers engagés et une capacité en eau plus importante. Les sapeurs-pompiers ont effectué différents stages en tant que stagiaires et formateurs. Ils ont continué à faire les formations de maintien des acquis en assistant aux différents thèmes proposés afin d'être le plus opérationnel possible.

Recrutement :

Sapeur 2^{ème} classe Mathieu LAMOISSIÈRE le 1^{er} novembre.

Avancement de grade :

Sergent-chef Sébastien CHEVIGNY nommé Adjudant le 1^{er} mars.

Distinctions :

- Insigne chef de centre pour plus de 10 ans :

Lieutenant Stéphane MENCONI.

- Médaille d'honneur avec rosette services exceptionnels - échelon argent :

Lieutenant Julien LANCELOT.



Le Centre de Première Intervention de Le Veurdre est composé de 14 sapeurs-pompiers.

- **Chef de Centre :** Lieutenant Stéphane MENCONI.

- **Adjoint au Chef de Centre :** Lieutenant Julien LANCELOT.

- **Personnel :** *Adjudant-chef :* Romain MATHONAT.

Adjudant : Sébastien CHEVIGNY.

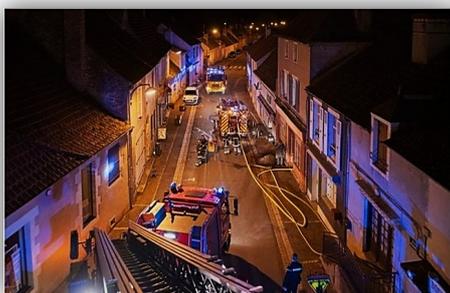
Sergent-chef : Antoine BONNAMY, Charlotte LIMBERT.

Caporal-chef : Ludovic MORIN.

Sapeurs 1^{ère} classe : Maëva DESCLOUX, Marilyne KIEFER, Enzo ANGELUCCI, Mathis MENCONI.

Sapeurs 2^{ème} classe : Julien RICHARD, Mathieu LAMOISSIÈRE

- **Médecin :** Capitaine Sylvie BÉTHUNE-GIODA.



En 2023 comme l'année précédente, l'association les 2 CV de Cocagne a organisé sa promenade de printemps et sa promenade d'automne au départ du Veurdre.

La première, la Rescapade, en est à sa troisième édition et voit son nombre de participants augmenter à chaque fois. Du 21 au 23 avril, les collectionneurs de 2 CV «modernes» se sont ainsi à nouveau retrouvés au Veurdre pour sillonner les routes bourbonnaises et nivernaises. La journée du samedi a été consacrée à la

visite passionnante du musée du Chemin de Fer de l'Allier à Montmarault. Après un apéritif et un déjeuner pris au milieu des wagons, des locomotives et des 2 CV stationnées pour l'occasion dans les allées du musée, la visite s'est achevée par deux excursions en ville à bord d'autobus parisiens des années trente. Quoi de mieux pour voyager dans le temps ? Dimanche matin, le petit groupe s'est ensuite dirigé vers Decize et son port de plaisance où il avait rendez-vous avec le 2 CV Club de Bourgogne. Pour célébrer son quarantième anniversaire, celui-ci y avait invité les participants de La Rescapade pour une collation café-croissants très conviviale.

Quant à La Petite Vadrouille qui, elle, rassemble des 2 CV de 1954 à 1963, elle a célébré sa dixième édition les 6, 7 et 8 octobre 2023. Déjà... Là encore, les collectionneurs sont venus de toute la France mais aussi de Suisse, de Belgique et d'Allemagne. Au total, ont ainsi été réunies 55 Petites Citroën et 98 participants pour un programme de promenades à travers le bocage bourbonnais, le Nivernais et le Berry. Samedi matin, tout notre petit monde s'est rendu à Langeron pour découvrir, à l'Atelier Vapor Blasting 58, le traitement de nettoyage de pièces mécaniques en alliage par vapor-blasting et la peinture céramique haute température Céракote. L'après-midi, le convoi des 2 CV s'est cette fois rendu au cœur de la forêt de Tronçais à la rencontre du célèbre chêne de la Résistance. Le lendemain, dimanche, après la traditionnelle Promenade des Lève-tôt à l'aube suivie de son petit-déjeuner de tripes, les équipages ont pris la direction de Grossouvre et de l'étonnante maison de logements ouvriers de forge construite en 1834.

Pour 2024, La Rescapade et La Petite Vadrouille auront respectivement lieu les 27 et 28 avril et les 5 et 6 octobre, et toujours au départ du Veurdre !



CAMPING

Ouvert de mai à mi-septembre, les touristes, souvent de passage, découvrent un endroit calme et apprécient la proximité des commerces. Françoise sait les orienter pour leurs activités ou visites et ne ménage pas ses efforts pour rendre le lieu propre et accueillant.

Elle a enregistré plus de 2 000 nuitées avec deux grands événements qui ont conduit à afficher le camping complet.

La commune adhère au « Petit Futé » qui est une référence pour les campeurs.

GÎTE

Accueillis par Françoise, 236 pèlerins de Saint-Jacques ont séjourné de mars à octobre et ont pu apprécier le calme et le confort du gîte communal.

Nous remercions Françoise pour les années passées au service de la municipalité. Elle était très appréciée par le personnel communal, les touristes au camping et les pèlerins de Saint Jacques de Compostelle.

Malheureusement pour nous, elle part définitivement à la retraite.

Si des personnes sont intéressées par ce travail, qu'elles n'hésitent pas à se présenter en Mairie.





MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

LIMOISE

Formations par Alternance et Apprentissage de la 4^{ème} au BTS...



PORTES OUVERTES

27 JANVIER 2024

23 MARS 2024

24 MAI 2024



Nos Formations :

- 4^{ème} / 3^{ème} tous secteurs professionnels - **Alternance**
- BAC Pro CGEA (Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole)
- Alternance ou Apprentissage**
- BAC Pro Agroéquipement
- Alternance ou Apprentissage**
- BTSa ACSE - **Apprentissage**





Le Lieu Jay – 03320 LIMOISE – 04.70.67.30.30 – mfr.limoise@mfr.asso.fr
www.mfr-limoise.com / Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :






TRAVAUX FUNERAIRES

Caveaux Monoblocs ou Eléments
Gravure feuilles d'or

MARBRERIE MASSOT

La Font Pichot

03350 Cérilly

Tél : 06 49 11 77 66

Zi de Saudine

03320 Lurcy - Lévis

Tél : 04 70 67 82 87

Email : massot3@wanadoo.fr



MONUMENTS
Français et Etrangers

Ce jeu est une création familiale. Créacom Games est une société créée en 2015 par Wendy Giudice. Cette société ne distribue que ses propres créations de jeux à destination des familles et plus précisément pour les 6 – 10 ans.

L'objectif de Circino est de permettre à tout le monde, quels que soient l'âge et le niveau de connaissances, de découvrir en s'amusant les trésors des communes d'un département.

Chaque commune de l'Allier concernée a réalisé elle-même ses éléments dans le jeu (photos et texte de présentation).

C'est un jeu de hasard, de mémoire à partager en famille ou entre amis.

Voyager dans l'Allier tout en restant dans son salon ! ... Voilà ce que propose le petit aventurier Circino.

Alors ! Connaissez-vous bien votre commune ? Circino ne le pense pas ...

Comment la découvrir de manière ludique ?

Vous trouverez ces jeux en vente au bar de l'Union, à la supérette VIVAL, chez l'esthéticienne CLÉAMA BEAUTÉ ou en Mairie de Le Veudre.



PARCOURS HISTORIQUE DU VILLAGE

En se promenant dans les rues du village, vous découvrirez un parcours avec des pupitres relatant l'histoire du Veudre. Vous pouvez scanner ce QR code afin d'avoir un aperçu...



PARCOURS VÉLO

Le duel des seigneurs de Pouzy et du Veudre



Cette boucle vous invite à découvrir, nichés dans leur écrin de verdure, les beaux châteaux de styles et d'époques différentes du Veudre et de Pouzy-Mésangy.



Distance
17,4 km



Difficulté
Moyen



Durée
Environ
1h30



“ Cette boucle de 17,4 km est conseillée pour les enfants de plus de dix ans, les pratiquants occasionnels et les amateurs de vélo.

Au départ de la commune de Pouzy-Mésangy, prenez le temps d'admirer le superbe château du XIVE de Pouzy. Ce superbe édifice de pierre et de bois, qui comportait autrefois des douves et un pont-levis, constitue une forme d'architecture très représentative en Bourbonnais. **Poursuivez votre chemin jusqu'à la commune voisine du Veudre et jusqu'au beau Château de la Charnée**, construit par le procureur du roi au XVIIIème siècle. Rejoignez ensuite le grand Château de pierre de la Baume, qui a appartenu à la même famille pendant près de 300 ans avant d'être racheté par un conseiller du roi qui le modifia et lui donna son aspect actuel. Retournez enfin à votre rythme jusqu'au bourg de Pouzy-Mésangy en empruntant les jolies petites routes ombragées.

Découvrez le détail du parcours sur l'application gratuite

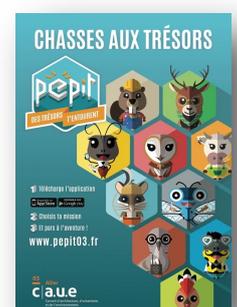


PÉPIT

PÉPIT est une chasse au trésor qui se pratique en extérieur (basée sur le principe du géocaching) : plus d'une quarantaine de missions à accomplir et des centaines de "pépites" à découvrir. Pour y participer, il suffit de disposer d'un smartphone et d'une bonne dose de curiosité..

Rendez-vous sur l'App Store ou le Google Play Store pour la télécharger. Créez votre compte puis partez explorer votre cadre de vie. Vous découvrirez que le patrimoine regorge de surprenants trésors, que vous n'auriez peut-être jamais remarqués !

Pour en savoir plus, consultez le site internet www.pépit03.fr ou suivez les actualités sur les réseaux Instagram et Facebook via @pépit03.



L'organisation du Téléthon 2023 au Veudre a permis de récolter 2 100 €.

Les manifestations ont débuté par une randonnée organisée par OXYGENE le samedi 24 novembre 2023 par un bel après-midi qui a permis de récolter 347,10 € ; merci à tous les randonneurs et aux organisatrices.

Vendredi 1^{er} décembre 2023 à 11 H 00, les élèves de l'école du Veudre ont fait leur course du muscle qui a permis de récolter 92 € ; merci à eux, ainsi qu'à l'équipe pédagogique et aux parents.

Le vendredi 1^{er} décembre après-midi, 22 équipes ont joué à la belote, ce qui a permis de récolter 225 € ; merci aux membres de l'UNRPA qui ont organisé cette belote.

Vendredi soir, 47 personnes se sont réunies autour d'un repas (tripes ou assiette anglaise) et ont pu applaudir Colette et Dominique qui nous ont offert une belle prestation théâtrale. La soirée s'est agréablement terminée avec le trio M.B.F.

Samedi matin, les jeunes sapeurs-pompiers ont bravé le froid pour leur course de garçons de café arbitrée par Monsieur le Maire qui avait concocté un parcours semé d'embûches. Les pompiers ont reversé 50 € au Téléthon.

Samedi midi, les convives ont partagé la traditionnelle choucroute cuisinée cette année par Olivier et Mylène (avec l'aide de Régis évidemment) ; le repas était également animé par le trio M.B.F. ; merci à nos trois musiciens.

L'après-midi, les bikers montluçonnais « Wind and fire MC » ont fait des baptêmes de Harley Davidson et ont reversé 80 €. Merci à eux et à Romain qui a permis cette rencontre sympathique.

Tout au long de ces 2 jours, les ventes de compositions florales et d'objets ont permis de récolter également des fonds, ainsi que les grilles déposées chez les commerçants.

Merci à tous nos généreux donateurs et à l'année prochaine.



Au mois de janvier, les élèves de PS et MS ont réalisé de très jolies couronnes.



Au mois de janvier, certains élèves ont découvert la neige !



Le vendredi 30 juin, nous sommes allés nous promener dans le village de notre école. Nous nous sommes ensuite rendus au stade où nous avons fait de petits jeux avant de pique-niquer.

L'après-midi, nous avons assisté à une représentation de cirque.



Le vendredi 22 septembre, les élèves de maternelle ont participé au projet « Nettoyons la nature » afin d'être sensibilisés à la protection de notre environnement.



Le jeudi 2 février, les membres du club de l'amitié de Le Veudre nous ont invités à la salle des fêtes pour manger de bonnes crêpes à l'occasion de la Chandeleur.



Au mois de mars, nous avons réalisé de très beaux masques papillons et nous avons appris une danse sur la chanson « Carnaval est là ».



Le mardi 4 juillet, nous sommes allés dans le village d'Apremont sur Allier.

Nous avons participé à un atelier « terrarium », puis nous avons visité le parc en nous amusant.

Au mois d'octobre, nous avons participé à la « semaine du goût » : ateliers des saveurs avec les CM, ateliers cuisine et dégustation avec les parents après l'école.



Voici une rétrospective des temps forts de l'année 2023 chez les CM :

le CAMP OLYMPIQUE « classe de neige » avec 2 autres écoles (Issoire et Chaspuzac) à Super Besse du 23 au 27 janvier : thème de l'Olympisme avec animations (fresque, peinture sur tee-shirts, étude d'affiches, escape game ...) et des entraînements au ski de fond + du tir à la carabine. En fin de séjour, les élèves ont participé à une olympiade avec 4 épreuves. La classe de neige avait débuté par une cérémonie d'ouverture et s'est achevée par une cérémonie de clôture (avec une flashmob, une flamme olympique, la lecture d'un serment, un chant olympique et la présence d'élus et de sportifs de haut niveau).



Ce fut le temps fort de l'année ; un moment de partage inoubliable pour les enfants.

Merci aux 3 mairies, à la Région AURA, à l'USEP Allier ainsi qu'au Crédit Agricole de Lurcy pour leur soutien financier ainsi qu'au papa qui a accompagné.



SORTIE PÊCHE le mardi 4 juillet à la Bieudre organisée par la Lotte (association du Veurdre) et animée par les membres de la fédération départementale de pêche de l'Allier. Ce fut l'occasion d'une belle matinée et d'une pêche record (plus de 100 poissons).



Les élèves ont participé à différents CONCOURS ou challenges pédagogiques :

Concours national de maths PANGEA (avec un CM2, Salim, qui termina 57ème sur 1500 au niveau régional et 150ème au niveau national), Concours de lecture à voix haute « Les Petits Champions de la Lecture » avec Louise Bonnamy-Bel comme lauréate pour l'école, au Challenge départemental d'orthographe (dictées négociées), au Rallye Maths du REP et à la dictée du Tour de France.

LE LIVRE et la production écrite sont au centre des apprentissages et cela se décline à travers différentes activités et projets :

*1/4 heure quotidien de lecture

*Ecriture D'UN COURT ROMAN sur le thème de l'Olympisme (écriture selon 4 genres littéraires : le roman, l'album, le théâtre et la BD)

*Fréquentation de la bibliothèque municipale + celle de l'école

*Vente de livres à 1 €

*Livre offert à Noël

*Initiation à la Bande Dessinée par un auteur (Tarek cette année) dans le cadre de Festi BD

*Défi lecture (lire et rendre compte de 15 livres par an)

*Livre offert par l'Education Nationale et dictionnaire offert par les mairies pour les CM2

Le SPORT est également omniprésent à l'école :

-Pratique de sports peu accessibles (escrime, ski, tir à l'arc, rollers) grâce à l'USEP

-Pratique de la natation grâce aux mairies (qui financent) et aux parents (qui accompagnent)

-Pratique de nombreuses autres activités facilitée par l'accès au city stade

-Pratique du VTT (2 sorties l'an dernier) grâce à la participation des parents et au prêt du collège

RENTREE 2023-2024 :

L'effectif se maintient au niveau du RPI avec 70 élèves dont 30 au Veudre; 12 en maternelle et 18 en CM. L'école accueille une nouvelle service civique pour l'année scolaire: Sara Souverval.

Mme Boutin et Florence ainsi que M. Cavau sont toujours fidèles au poste.

L'école conserve ses 2 labels qui se traduisent au quotidien de la manière suivante :

*Concernant le label E3D (développement durable) ; les 2 classes trient les déchets de la classe, participent à l'opération « Nettoyons la Nature », systématisent les pique-niques sans déchet lors des sorties et luttent contre le gaspillage alimentaire

*Concernant le label « Génération 2024 » (label sportif qui met en avant la pratique sportive) ; l'école pratique l'APQ (activité physique quotidienne) avec la récréation du matin qui est consacrée à une activité sportive ludique (jeux traditionnels) qui réunit tous les CM ; elle pratique des sports moins répandus avec un accent sur les activités nautiques cette année « surf », « bodyboard »... durant la classe de mer prévue en juin à Brétignolles-sur-Mer mais également l'escrime, le golf ... et des défis olympiques communs aux cycles 3 du REP et toujours ses sorties VTT.

L'école est également sensibilisée au harcèlement à travers le dispositif pHARe qui se traduit par la participation à une journée nationale ainsi qu'à 10h00 consacrées à ce thème (les CM ont déjà eu l'intervention du CIDFF -Centre d'Intervention sur le Droit des Femmes et des Familles- sur le thème des réseaux sociaux et du cyber harcèlement)

Bien d'autres projets verront le jour au fil de l'année. Cette année, les élèves pourraient vous solliciter lors des ventes de gâteaux « BIJOU » en ce début d'année puis lors de la tombola en mai-juin. Pour les personnes qui souhaiteraient soutenir le projet de « classe de mer », une contribution participative appelée « Trousse à projet » (plateforme solidaire de financement participatif mise à disposition par l'Education Nationale) sera proposée en ligne.

**En attendant, toute l'équipe éducative se joint à moi pour vous souhaiter
une très belle et heureuse année 2024 avec l'essentiel : la santé.**

La bibliothèque est ouverte tous les mardis aux élèves de CM1 et CM2 à partir de 14h30.

Un prêt de livres est fait pour les élèves de la classe maternelle en fonction du thème de travail de l'année.

Les adultes sont accueillis le premier mardi de chaque mois (sauf jours fériés) de 15h à 16h30. Des livres, aux thèmes variés, et revues (jardinage, tricot, broderie, cuisine, bricolage ...) sont mis à disposition du public.

Possibilité de portage de livres à domicile si besoin. L'inscription à la bibliothèque est gratuite.

Nous fonctionnons aussi avec la Médiathèque de Lurcy-Lévis pour des emprunts de livres enfants et adultes si besoin.

Les bénévoles actuelles envisagent de "prendre leur retraite" prochainement. Si des personnes souhaitent assurer la relève, elles peuvent se renseigner à la bibliothèque ou en mairie au 0470664067. A noter que les jours et heures d'ouverture ainsi que le fonctionnement peuvent être modifiés en fonction de l'emploi du temps des nouvelles (nouveaux) bénévoles.

Bonne année 2024. Les bénévoles, Bernadette et Renée

MAISON DE LA BATELLERIE

La restauration des bâtiments progresse : le chantier de l'entreprise Pierres et Chaux en Bourbonnais s'est achevé cette année. Ces travaux ont bénéficié du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental, de la Fondation du Patrimoine et du Club des Mécènes de l'Allier. Le garage à bateaux souffrait de fuites d'eau depuis plusieurs années. L'entreprise Peslard a rénové la partie défectueuse de la couverture. Grâce au bénévolat, l'aménagement des toilettes et le nettoyage des annexes ont pu être réalisés.



La 23^e saison a connu une affluence de plusieurs centaines de visiteurs, individuels et groupes, parmi lesquels le Club Fanauto 03 de Moulins, plusieurs classes d'établissements de Challuy, le Vespa Club de Fourchambault...

Les permanences sont toujours tenues par les bénévoles de La Chavannée. Des visites « à deux voix » ont été partagées avec un guide du patrimoine, organisées par le Pays d'art et d'histoire de Moulins Communauté.

La Maison de la Batellerie est liée à l'activité batelière de l'association. On a pu voir le grutage d'une toue cabanée au pied du pont du Veudre, ce bateau nécessitant des réfections après 10 ans d'activité.

La réouverture du musée est prévue le jeudi 9 mai 2024, dans le cadre de la Fête de la Rivière à Embraud (Château-sur-Allier).



Visites les dimanches et jours fériés de 15h à 18h et sur rendez-vous.

Tél. 06 78 02 49 89

Courriel : lachavannee@orange.fr

Blog des bateliers chavans : www.hors-du-temps.org

Site Internet : www.lachavannee.com et page Facebook de La Chavannée



Maison de la Batellerie

Au temps de la marine d'Allier en Bourbonnais

3-5, rue du Trou Gandou

03320 Le Veudre

LES 20 ANS DU JARDIN-REFUGE

Dimanche 24 septembre, l'ADATER a fêté les 20 ans de son jardin-refuge rue des Aubrys.

La météo estivale a assuré le succès de ce rendez-vous organisé sur le thème de l'art au jardin. Au programme de la journée, un atelier land art, une fresque collective dessinée à la craie, la mise en place d'une anamorphose, un coin



lecture sous le gros cerisier et un moment de guitare flamenca après le pique-nique. Un atelier aquarelle

avec des eaux colorées a permis de découvrir la vaste palette de couleurs obtenues grâce à des fleurs, des fruits, des légumes ou des écorces. Les routoirs, structures dédiées au rouissage du chanvre, ont fait l'objet d'une animation présentant la place du chanvre dans l'histoire de l'agriculture et les conclusions du chantier archéologique de 2021.

Le jardin-refuge permet à l'ADATER d'accueillir les scolaires pour une initiation à la faune et à la flore locales et une sensibilisation à la fragilité du vivant. Le lieu permet aussi une circulation ludique avec un sentier sensoriel et un labyrinthe de pruneliers. Depuis un an, un groupe de jeunes de l'atelier espaces verts de l'IME d'Aubigny vient régulièrement assurer des travaux d'entretien. Pour eux, c'est une expérience professionnelle à l'extérieur et pour l'ADATER, c'est une aide précieuse pour la mise en valeur du jardin. Les bénévoles de l'ADATER se retrouvent aussi de temps en temps pour nettoyer la mare, agrandir la cabane ou réparer un portillon. Nature et patrimoine étaient donc au rendez-vous de cette journée d'anniversaire conviviale et créative.



Mireille Auclair, présidente



41 Route de St-Léopardin d'Augy
03160 COUZON

Tél.: 04 70 66 48 25 / 07 83 05 96 13

Email : adater@adater.org

Site web : www.adater.org



LA PEDAGOGIE PAR LA NATURE, LE PARTAGE ET LA CONVIVIALITÉ

L'association LE PETIT PEUPLE DU BOCAGE anime et aménage un tiers-lieu de plein air sur 6ha à Château-sur-Allier appelé « Le Monde du Petit peuple ». Ce lieu est reconnu Espace de Vie Sociale par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de l'Allier et est soutenu par la fondation MACIF.

La dizaine de bénévoles et les trois salariés organisent toute l'année des animations, ateliers, chantiers participatifs et des événements comme « Brin de folie » en mai et « L'été Indien » fin septembre.

Petit à petit le lieu se construit grâce aux petites mains et lors de chantiers participatifs pour créer des charpentes autoportées, des murs



en pierres sèches, des cabanes en terre-paille, des toitures végétalisées ...

Le lieu dédié à la pédagogie par la nature rassemble les générations pour partager des expériences et apprendre ensemble.

En partenariat avec l'association ETRE en Bourbonnais et la MFR de Saint-Léopardin-d'Augy, l'association accueille des jeunes éloignés de l'emploi sur une dizaine de jours par an pour des formations sur l'écoconstruction et la préservation de l'environnement.

En 2023, l'association a mis en place un rucher avec 6 essaims et une ruche pédagogique.

Pour s'accorder une pause, trois roulottes sont proposées à la location ainsi que quelques emplacements pour tentes et vans.



QUELQUES DATES EN 2024

- **Samedi 10 février** : atelier broyage et compost avec le SICTOM Nord Allier « rendez-vous sur la place du village de Château »
- **Dimanche 3 mars, 2 juin et 1^{er} septembre** : la Randonnée du Petit Peuple « Une balade pour papoter au rythme de chacun »
- **Samedi 18 mai** : Brin de folie « un événement pour fêter le printemps et les plantes »
- **Dimanche 15 septembre** : sortie nettoyage de la rivière Allier en Canoë (en partenariat avec Canoë en Terre d'Allier)
- **Samedi 21 septembre** : Eté Indien « un événement pour préparer l'automne » ...



Tous les mois, vous retrouverez le programme sur la page Facebook. L'ensemble des activités sont proposées sous réserve d'adhésion à l'association à prix libre.

Le « Monde du Petit Peuple » est **ouvert tous les mercredis de 14h à 17h**, pendant les animations et sur rendez-vous.

Suivez-nous sur les réseaux Facebook et Instagram <https://www.facebook.com/lepetitpeupledubocage>

Contact mail : lepetitpeupledubocage@ntymail.com

Téléphone : 07 63 88 66 16

À bientôt au Monde du Petit Peuple 🐦



Deuxième Pont Moulines

Démarrés fin 2020, les travaux du deuxième pont de Moulines arrivent à leur terme. C'est un chantier colossal et unique pour notre territoire, une nouvelle infrastructure qui va contribuer au développement de Moulines et des communes avoisinantes.

Les travaux se sont enchaînés sans temps mort sur et autour de la rivière Allier. C'est aujourd'hui une réalité : le deuxième pont de Moulines est achevé et ouvert à la circulation depuis le 20 novembre 2023.

Plusieurs étapes importantes ont jalonné le chantier.

Fin 2021, la réalisation de la première pile

Fin janvier 2022, le lancement de la charpente métallique

Été 2022, le coulage du tablier

Fin 2022, Cours de Bercy et barreau routier

Des mesures compensatoires

Afin de réduire l'impact écologique entraîné par la construction du deuxième pont, une série de mesures compensatoires ont été élaborées et elles ont été menées conjointement aux travaux de l'ouvrage. L'objectif est de compenser les effets négatifs possibles sur les espèces en améliorant les habitats concernés et ainsi favoriser la conservation de leurs populations. Ces mesures, au nombre de six, s'accompagnent de plusieurs précautions.

Création d'un réseau de mares, création et renforcement de réseaux de haies bocagères, restauration d'habitats naturels dégradés, reconnexion d'un bras mort avec l'Allier, aménagement des passes à poissons au niveau du pont Régemortes faisaient partie des actions menées.

Retrouvez toutes les informations utiles de Moulines Communauté (services, équipements, aides, économie, tourisme, actions et projets) sur <https://www.agglo-moulines.fr>



Alternance et apprentissage : ces formations qui séduisent

De plus en plus de jeunes optent pour ce modèle de formation qui allie temps scolaire et temps en entreprise

La rentrée :

Cette année encore les effectifs de la MFR sont en nette augmentation, avec 160 apprenants, 125 élèves et 35 apprentis, la MFR a de nouveau convaincu de nombreux jeunes désireux de se former par alternance ou par apprentissage (50% école / 50% entreprise).

La MFR propose 4 parcours de formation différents de la 4^{ème} au BTS :

- 4^{ème} / 3^{ème} tous secteurs professionnels. Accessible dès 14 ans, ces formations permettent aux élèves de définir et/ou consolider leur projet d'orientation.
- BAC Pro CGEA (Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole). Ce parcours vise à former de futurs salariés agricoles ou chefs d'exploitation.
- BAC pro Agroéquipement. Ce parcours enseigne aux jeunes la conduite et l'entretien du matériel agricole.
- BTSa ACSE (Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole). Accessible après le baccalauréat, il vise à approfondir les connaissances des jeunes en gestion et en économie afin de faciliter leur installation en agriculture. Cette formation est réalisée en partenariat avec le CFPPA de Neuvy. Ainsi, les formateurs des deux établissements interviennent auprès de tous les jeunes en BTSa.

Le double statut proposé en BAC Pro CGEA et Agroéquipement séduit le plus grand nombre. Cette année, nous avons ouvert 2 classes de 2^{nde} distincte face à la forte demande dans ces formations.

Enfin, la MFR propose également diverses formations professionnelles adultes (soudure, conduite économique, entretien et réglage d'une moissonneuse batteuse, réaliser la maintenance électrique de son matériel agricole, utilisation des nouvelles technologies de motorisation, transmission et guidage...). Ces formations en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Allier sont brèves (1 à 2 jours) et ouvertes à tous.

Les temps forts :

Cette année toutes les classes ont réalisé un voyage d'étude en France ou à l'étranger, à l'image de la classe de BTS 2^{ème} année qui s'est rendue en Belgique. Pour les Terminales, le choix s'est porté sur les Vosges, les 1^{ères} sont partis à la découverte du Pays-Basque et les 3^{èmes} B se sont rendus dans la région de Saumur. Pour les autres classes, ils ont réalisé des activités culturelles dans notre région. Les stages Erasmus + en Roumanie n'ont toujours pas pu reprendre à cause du contexte géopolitique. De nouvelles destinations sont à l'étude pour l'année prochaine.

Comme chaque année, nous avons organisé nos portes ouvertes sur rendez-vous en janvier, mars et mai, dans le but de présenter aux jeunes et leur famille notre établissement et nos formations en Alternance et/ou Apprentissage et la pédagogie qui leur est associée.

Afin de promouvoir nos formations nous avons participé à différents salons pour promouvoir nos formations au cours de l'année (Cap Avenir, Terre en Fête...).

Et pour 2024 ?

En 2024, trois journées portes ouvertes sur rendez-vous sont prévues : le 27 janvier, le 23 mars et le 24 mai. Ces journées sont l'occasion pour les familles et les jeunes de découvrir notre établissement et nos formations.

La MFR fêtera également ses 70 ans en 2024, un grand évènement est donc prévu le 1^{er} juin 2024. Nous vous attendons nombreux, pour fêter cet anniversaire avec nous !

Le projet d'autonomie énergétique est toujours en cours d'étude. La MFR de Limoise semble être un établissement pilote sur ce type de projet. Des travaux de rénovation du pôle restauration sont également en discussion.

Infos pratiques :

MFR Limoise

Le Lieu Jay – 03320 LIMOISE

Tel : 04.70.67.30.30

Mail : mfr.limoise@mfr.asso.fr

Site web : www.mfr-limoise.com

Facebook : @mfrlimoise

Instagram : @mfrlimoise



Maison Familiale Rurale de St Léopardin d'Augy : Cultivons nos réussites !

La MFR de St Léopardin d'Augy maintient, voire augmente ses effectifs en 2023. En effet ce sont 92 scolaires et apprentis qui ont rejoint cet établissement de formation par alternance de la 4^{ème} au Bac pro. à la rentrée de septembre 2023.

Le succès de la formation, alternant centre de formation et entreprise, n'est plus à prouver. Effectivement il montre l'efficacité de ce principe pédagogique qui permet de redonner confiance aux élèves et de trouver une voie professionnelle ou une orientation adaptée à chacun. De plus, les parents sont largement impliqués que ce soit en collaboration avec l'équipe dans la recherche de stages, mais aussi en s'engageant dans le Conseil d'Administration pour ceux qui le souhaitent, d'intervenir auprès des élèves pour présenter leurs métiers ou pour faire visiter leurs entreprises ou encore pour participer à des évaluations orales. N'oublions pas que la Maison Familiale Rurale est aussi une association de parents engagés !

Et cela marche ! 100% de réussite au Bac pro commerce vente ; 98 % au CAP Services aux Personnes et Vente ; 92 % au Diplôme National du Brevet pour cette promotion sortie en juin 2023.

Cela ne serait pas non plus, sans tous les efforts conduits tout au long de l'année, par tous les membres de l'équipe pédagogique, ceux de l'équipe d'encadrement et de la vie résidentielle.

Réaliser des activités innovantes, élaborer des visites diversifiées et des voyages européens, mais aussi organiser des rencontres, tout ceci ajouté au face à face au quotidien en salle de cours et au temps de suivi des stages en entreprise sans oublier du temps de vie résidentielle avec les jeunes ; ce sont quelque uns des ingrédients qui permettent la réussite des élèves.

A la rentrée 2023, une nouvelle formation a vu le jour avec le **CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE)**. Cette formation est conduite sur une année, après un autre CAP ou BAC, en apprentissage. Elle s'adresse à des personnes qui doivent avoir 18 ans pour passer l'examen.

Les Portes Ouvertes à venir en 2024 : 27 Janvier - 23 Mars et 24 Mai (sur rendez-vous)

Vous pouvez nous retrouver sur notre site : mfrstleopardin.com, mais aussi sur les réseaux sociaux : facebook et instagram.

Nous recevons tout au long de l'année pour des demandes de renseignements et rendez-vous en appelant au 04 70 66 23 01



Elèves de 3ème en séjour Erasmus en Italie Mai 2023

Trier et réduire ses déchets, de simples gestes permettent d'agir au quotidien

Les déchets triés, recyclés, réemployés ne seront plus voués à être incinérés : un moyen efficace d'éviter le gaspillage, de limiter les coûts d'élimination et de traitement de nos déchets ménagers tout en préservant notre environnement (en particulier les ressources naturelles).

Le compostage



Composteur sur demande auprès du Sictom Nord Allier, sous réserve des stocks disponibles

20€ le 300L
30€ le 600L

Pour tous **les déchets biodégradables** de la cuisine et du jardin :

épluchures, restes de fruits, filtre, marc de café, restes de pain, coquilles d'œufs, feuilles, tonte de gazon, fleurs fanées...

RAPPEL :
Le brûlage des déchets verts est strictement interdit.

Le tri



Colonne à Verre

pour les pots, bouteilles, flacons et bocaux



Colonne emballages et papiers



Déchèterie

pour les déchets non collectés avec les déchets ménagers en raison de leur volume et/ou de leur toxicité



Borne textiles

pour les vêtements, linge de maison, propres et secs, chaussures par paire

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
Guide du tri CITEO



OU RENDEZ-VOUS SUR
triercestdonner.fr



Plus d'infos sur la collecte des déchets dans votre commune sur : www.sictomnordallier.fr / rubrique : mes déchets au quotidien

PENSEZ À ADOPTER DE NOUVELLES HABITUDES

- ✓ Privilégier le réutilisable, le rechargeable.
- ✓ Réparer, donner, vendre, proposer en ligne sur différentes plateformes ce que vous allez jeter. Même en panne, votre outil, votre objet peut intéresser un autre usager qui cherche à réparer le sien. Ne jeter que si aucune autre alternative n'est possible.
- ✓ Déposer dans les locaux réemploi des déchèteries équipées.
- ✓ Veiller au gaspillage alimentaire au moment de vos achats : quantités, dates, respect de la chaîne du froid.
- ✓ Réutiliser vos déchets de jardin : paillage, broyage...
- ✓ Limiter l'utilisation des emballages individuels en privilégiant les grands contenants ou les achats en vrac.



Je dépose mes déchets sur l'espace public devant mon domicile, la veille de la collecte après 19h ou le jour même avant 6h

dans un contenant adapté et autorisé (sac ou bac uniquement).

**BACS CONFORMES
À LA NORME NF-EN-840
ET SAC NOIR**



**Bacs à 2 roues, de 120 L à 750 L, de toutes les couleurs (sauf jaune)
et munis d'une collerette, permettant la levée par le camion de collecte.**



Je respecte l'interdiction de déposer à la collecte dans les sacs ou bacs, **des déchets liquides, coupants, piquants ou susceptibles d'exploser ou de s'enflammer.**



Depuis le 1^{er} juillet 2022, le SICTOM Nord Allier a mis en place le contrôle d'accès par lecture de plaque dans les déchèteries d'Avermes, Chézy, Coulandon, Lurcy-Lévis et Neuilly-le-Réal.

Pour s'inscrire, 2 possibilités avec des pièces justificatives* à fournir :

⇒ via la plateforme en ligne disponible sur www.sictomnordallier.fr.
En page d'accueil, cliquez sur « Je m'inscris en ligne », demandez votre compte et remplissez le formulaire. Après réception du mail de confirmation, votre inscription est validée.
Votre compte usager créé, vous pourrez alors vous connecter avec vos identifiants, ajouter des véhicules et effectuer des modifications en cas de changements (remplacement d'un véhicule, changement d'adresse, ...).

⇒ avec le formulaire papier disponible dans les déchèteries et téléchargeable sur la page du site dédiée au contrôle d'accès.

Le dossier complet (formulaire rempli, daté, signé et accompagné des justificatifs) est à envoyer par voie postale à SICTOM Nord Allier – contrôle d'accès - RD 779 – 03230 Chézy.

Attention ! Une adresse mail est obligatoire.

*Pièces justificatives à joindre (scan ou photo de bonne résolution : format pdf, jpg, jpeg ou png) :

- justificatif de domicile (facture eau, électricité, ...) de moins de 3 mois
- carte grise
- pour les professionnels : extrait K-bis ou fiche INSEE
- pour un véhicule de fonction : attestation de l'employeur, téléchargeable sur la page du site dédiée au contrôle d'accès (sictomnordallier@sictomnordallier.fr)

Vous avez des questions ? besoin d'informations ? Vous rencontrez des difficultés ? une seule adresse mail : controle.acces@sictomnordallier.fr et un seul numéro : 04 70 46 99 96

Atelier broyage et composts le 10 février à Château-sur-Allier

Pour vous accompagner à mieux faire votre compost et à broyer les végétaux que vous aurez taillé cette hiver, Le Petit Peuple du Bocage, en partenariat avec le SICTOM Nord Allier, organise un atelier de 13h30 à 17h le samedi 10 février 2024 sur la place du village de Château-sur-Allier (Place de la Bourbonnaise).

Le broyeur du SICTOM sera à disposition accompagné d'agents et de maîtres composteurs pour répondre à toutes vos questions.

Chargez les remorques et venez nous rejoindre.

Profitez d'une visite du site de l'association Le Petit Peuple du Bocage pour découvrir les différents types de composts. Le Petit Peuple proposera une buvette à prix libre sous le kiosque de la place du village pour un temps convivial.

**Association Intermédiaire de proximité
au service des demandeurs d'emploi et des particuliers,
des entreprises, des artisans, des collectivités,
des associations...sur les secteurs de
Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins**

LES BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL À NORD BOCAGE

PARTICULIERS vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au 04.70.67.85.59.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

L'AI Nord Bocage est l'employeur : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiches de paie, visite médicale, factures...)

A noter : *Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année.* Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.

ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

VOUS ÊTES DEMANDEUR D'EMPLOI nous pouvons vous proposer :

- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles.
- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).
- Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.
- Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ETTI, Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, MDPH...

Au 30 septembre 2023, nous avons mis à disposition 140 demandeurs d'emploi .

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences :

Bourbon l'Archambault : lundi de 08h45 à 10h45 (Château Bignon)

Ainay le Château : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)

Cérilly : jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)

Sancoins : jeudi 14h00 à 16h00 (France Services Sancoins)



**NORD BOCAGE - 1 Bd Gambetta 03320 Lurcy-Lévis
Tél : 04 70 67 85 59
e-mail : air.nordbocage@orange.fr**



Maisons France Services : Des services au plus près des habitants

Depuis un peu plus de deux ans, plusieurs Maisons France Service ont ouvert leurs portes sur le territoire communautaire, à Lurcy-Lévis, Chevagnes, Souvigny, Neuilly-le-Réal et Dornes. Sous forme de permanences, ce guichet unique permet d'accéder aux services des nombreux organismes partenaires : Poste, CPAM, CARSAT, MSA, Pôle Emploi, CAF, Ministère des Finances, Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Justice.

Deux agents d'accueil se partagent désormais les permanences : Sylvie Rousset (Lurcy-Lévis) et Béatrice Loctor. Elles sont renforcées par Grégoire Quillery, qui intervient notamment sur l'accompagnement et la médiation numérique.

Depuis sa mise en place, le dispositif a fait ses preuves. Entre juillet et décembre 2022, 1435 accompagnements ont été réalisés par les différentes Maisons France Service, un chiffre en augmentation puisque depuis le début de l'année 2023, plus de 1500 accompagnements ont déjà été réalisés.

Pendant la période du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 20 octobre 2023, nous avons recensé **1 690** démarches à la Maison France Services de Lurcy-Lévis.

À LA MAISON DE PAYS DE LURCY-LÉVIS :

Les lundis de 09h00 à 12h00

Les mardis, mercredis, jeudis de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Contactez Mme ROUSSET et Mme LOCTOR au 06.47.78.15.63

ou par mail : maisonfranceservices@agglo-moulins.fr



Agence nationale des titres sécurisés



MÉDIATEUR NUMÉRIQUE

UN MÉDIATEUR NUMÉRIQUE

À VOTRE SERVICE !

-  Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
-  Naviguer sur Internet (réseaux sociaux, communiquer avec des proches, achats etc.)
-  Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
-  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone et/ou sa tablette
-  Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
-  Réaliser des démarches en ligne (CESU, CAF, Pôle Emploi, Impôts, etc.)

PERMANENCES 1er semestre

Commune de Le Veudre

De 10h45 à 12h00

- | | |
|-----------------------|---------------------|
| Mardi 09 janvier 2024 | Mardi 09 avril 2024 |
| Mardi 06 février 2024 | Mardi 21 mai 2024 |
| Mardi 12 mars 2024 | Mardi 18 juin 2024 |

Service gratuit | Pour toute information et/ou prise de rendez-vous, merci de vous rapprocher du secrétariat de votre Mairie ou de Grégoire QUILLERY au 06.47.78.10.20



L'équipe locale de la CROIX-ROUGE de LURCY-LÉVIS reprend ses visites auprès des personnes âgées

Suite au recrutement de nouveaux bénévoles, nous reprenons avec enthousiasme nos visites auprès des personnes âgées ou isolées afin d'échanger un moment convivial, de lecture, de jeux ou juste une conversation pour rompre la monotonie d'une journée.

Nous avons poursuivi nos appels téléphoniques réguliers avec toujours un accueil chaleureux et apprécié.

Nous rappelons que nous intervenons aussi auprès des personnes les plus démunies pour des demandes d'aides en urgence (secours alimentaires, vestimentaires...) en liaison avec l'Unité Locale de Moulins.

Si vous avez envie de donner de votre temps, et renforcer notre équipe en apportant plus de soutien aux personnes visitées, vous pouvez contacter l'Unité Locale de Moulins au 04.70.34.22.59 ou par mail : ul.moulins@croix-rouge.fr



ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE BOURBONNAIS

Un besoin, un projet ?

Une difficulté financière ?...

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE BOURBONNAIS EST LÀ POUR VOUS AIDER !

Le principe : À l'Épicerie Solidaire, vous êtes accueilli-e-s sur une période déterminée, afin d'acheter tous vos produits du quotidien - alimentaire, hygiène, ménage - à :
- **70%** du prix du marché

En même temps, avec l'aide d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale, vous vous organisez pour régler des factures impayées avec les économies dégagées - électricité, gaz, facture de réparation voiture, etc.

De plus, vous pourrez participer à des ateliers cuisine et autres animations !!

Livraison et transport possible.

N'hésitez pas à nous contacter !



Notre point de vente et d'animation à Lurcy :
42 rue du Capitaine Lafond
Tous les mercredis de 13h30 à 16h00

**VOUS ETES
UNE ASSOCIATION,
UN PARTICULIER,
UNE ENTREPRISE ?**

PENSEZ A NOS SERVICES !!!

- Location de camion frigorifique
- Soutien à l'événementiel - collage de vos affiches, distribution de flyers, montage de barnums, nettoyage...
- Service de transports pour les bénéficiaires de l'épicerie

Pour plus d'information, contactez-nous !

TEL: 06 69 74 28 88
www.epicerie-solidaire-bocage03.fr

Notre page Facebook

[EpicerieSolidaireduBocageBourbonnais](https://www.facebook.com/EpicerieSolidaireduBocageBourbonnais)



L'Épicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais fonctionne en grande partie sur la base d'un chantier d'insertion.

**VOUS SOUHAITEZ POSTULER ?
CONTACTEZ-NOUS !**

L'Association d'aide à domicile Nord Allier a pour mission :

- De favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées par un accompagnement dans tous les moments de la vie quotidienne (aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage, aux repas, aux courses, à la promenade, lecture, jeux...) et aussi par l'entretien du logement (ménage, entretien du linge...).
- D'aider toute personne active qui en fait la demande sur l'entretien du logement.

L'association en quelques chiffres (au 31/12/2022) :

- 20879 heures d'activité
- 200 usagers
- Moyenne d'âge des usagers accompagnés : 80 ans
- 33 salariés dont 3 agents administratifs

Des ateliers « mémoire » sont dispensés à domicile en individuel pour les usagers les plus isolés et ceux qui en font la demande grâce à l'achat de jeux adaptés financés par le CFPPA de l'Allier. Les activités proposées permettent de travailler sur un éventail de fonctions cognitives telle que : mémoire, langage, raisonnement, logique, concentration... L'association propose aussi aux usagers ce matériel en prêt afin de les utiliser avec les aidants familiaux.

En 2023, l'association a travaillé sur son projet de service avec un Comité de Pilotage composé d'élus du Conseil d'Administration, de salariés et de représentants d'utilisateur. Le projet présente les caractéristiques et besoins des usagers, les missions et valeurs de l'association, l'analyse des prestations (organisation, partenariat...) et surtout les objectifs d'amélioration et de développement comme (liste non exhaustive) :

- Le travail en binôme pour les usagers à forte dépendance
- L'évaluation des risques psychosociaux pour améliorer la qualité de vie au travail des salariés
- L'amélioration de la gestion des risques (ex : recueil des événements indésirables et leur analyse...)
- La structuration de l'association dans le cadre du nouveau décret du 13 juillet 2023 et la signature de son CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec le Conseil Départemental.

AAD (association d'aide à domicile) Nord Allier 5 rue Pierre Péronneau

03320 POUZY-MESANGY

04 70 66 33 84

aadnordallier@gmail.com (nouvelle adresse électronique 2023)

Présidente : Brigitte DURANTHON

Contacts : Amandine DURANTHON / Grégory ROULET

Horaires pour nous contacter : 9h – 17h du lundi au vendredi Bureaux fermés au public les lundis et mercredis





Qui sommes-nous ?

Le centre social et culturel est à l'écoute de tous les habitants des douze communes de son secteur, représentés par 35 administratrices et administrateurs impliqués. La présidente est Madame Anne-Marie DAVOUST.

L'association agréée intervient dans tous les domaines (sanitaire, social, culturel, éducatif) et s'engage pour lutter contre l'isolement et l'exclusion, soutenir la parentalité et les familles, favoriser la vie associative, l'implication, la citoyenneté, développer les échanges, la solidarité, le lien social.

Le centre social et culturel est soutenu tout au long de l'année par de nombreux partenaires institutionnels, d'acteurs locaux et des bénévoles.

L'équipe, composée de douze salariés, repère les besoins et met en place des services et animations pour favoriser le maintien et le développement de la vie dans nos campagnes.

La Mission Locale, les Assistantes sociales, la médecin P.M.I, Amallis proposent des permanences régulières dans nos locaux, d'autres plus ponctuellement.

Que faisons-nous ?

Nous sommes organisés à partir de pôles d'activités selon les tranches d'âge ou des thématiques.

Le **Pôle Petite Enfance** avec un Relais Petite Enfance (fréquenté par les assistant(e)s maternel(le)s, les enfants gardés et les parents employeurs), la fête annuelle de la petite enfance, une grande conférence sur la parentalité, un ambitieux projet de création d'une plateforme petite enfance pour résoudre les problèmes de garde des plus jeunes.

Le **Pôle Enfance-Jeunesse** permet l'accueil des 3-11 ans avant et après l'école à Lurcy Lévis, les 3-13 ans de toutes les communes (possibilité de navettes gratuites) les mercredis et la moitié des vacances scolaires. Des ateliers d'accompagnement à la scolarité et des clubs sont proposés gratuitement à partir de 6 ans sur plusieurs communes et au collège. De nouvelles actions en direction des jeunes (de 12 à 25 ans) sont à venir ainsi qu'une nouvelle édition de la Fête des Jeunes.

Le **Pôle Famille** permet du soutien administratif, des ateliers informatiques, de l'aide à la mobilité et aux vacances, un Lieu d'Accueil Enfants Parents et un Café des Parents, le réveillon de la Saint Sylvestre et le Bistrot des Familles pour la fête et la convivialité.

Le **pôle Bien Vieillir** facilite les transports, l'aide au numérique et l'aide à la personne, propose des livraisons de livres et de repas à domicile.

UNE ACTION DANS LA COMMUNE :

« *Le gardien de mon frère,* », le 21 mars

Grâce au Bistrot d'Hiver et au partenariat avec l'association Polymorphe de Cérilly, les habitants du Veurdre ont pu profiter gratuitement d'un spectacle tendre et surprenant avant de discuter avec les artistes. Le centre social et culturel a même assuré les trajets pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer !

NOUVEAUTÉS

Difficultés de transport, timidité, horaires décalés ? Pas de souci, l'équipe du centre social vient sûrement dans votre commune prochainement, comme par exemple **Le Café des parents itinérant** et **les ateliers numériques**.

Et concrètement ?

Un besoin, une envie, un renseignement, une demande ? Vous nous contactez du lundi au vendredi de 9h à 12h, 1 boulevard Gambetta 03320 Lurcy Lévis et les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 17h30. Notre site internet est régulièrement mis à jour et nous sommes disponibles au 04 70 67 91 35 et par mail : c.s.lurcy@wanadoo.fr

Et nous sommes aussi agréés Promeneurs du net, alors vous pouvez rejoindre sans crainte les animateurs sur vos réseaux sociaux préférés !

LE VEURDRE
(ouverture dès 5 demandes)
cours d'informatique
dépannage
conseils

tous niveaux
ouvert à tous

séances individuelles gratuites
adhésion (9€) et inscription obligatoire

Renseignements au
centre social et culturel du secteur
04 70 67 91 35 / c.s.lurcy@wanadoo.fr

LENS ne pas jeter sur la voie publique



Centre social et culturel
Secteur de Lurcy-Lévis



L'ADIL03, Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier, apporte aux particuliers, professionnels et collectivités des informations juridiques, financières et fiscales sur toutes les questions en lien avec le logement, en toute neutralité et gratuité. Une équipe de 3 conseillers juristes est à votre écoute pour répondre à toutes vos interrogations. L'Adil contribue ainsi à l'accès de tous à l'information.

Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, vous bénéficierez d'un accompagnement et de conseils en consultation physique, par téléphone ou courriel sur :

- **les rapports locatifs** (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé...)
- **l'amélioration de l'habitat** (prêts, subventions ...)
- **l'accession à la propriété** (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction...)
- **la fiscalité immobilière** (revenus fonciers, taxes, investissement locatif ...)
- **les diagnostics obligatoires** (performance énergétique, amiante...)
- **les relations de voisinage** (mitoyenneté, servitudes ...)
- **les situations de non décence et d'habitat indigne** (insalubrité, droit des occupants...)
- **l'urbanisme** (autorisations de construire ...) ...

Venez rencontrer un conseiller-juriste pour avoir accès aux dernières informations logement et bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la gestion de votre bien en location, pour connaître les aides à l'amélioration énergétique de votre logement ou pour adapter votre salle de bain, pour gérer un conflit de voisinage, pour être éclairé sur vos charges de copropriété... autant de réponses à des questions qui peuvent se poser au quotidien

L'ADIL03 étant présente sur 3 centres et 11 permanences, vous trouverez toujours un point d'information proche de chez vous.

Centre le plus proche: 4 Rue de Refembre à MOULINS 04.70.20.44.10 / Email : contact@adil03.org

Permanence la plus proche: BOURBON L'ARCHAMBAULT LE 3^e mercredi du mois de 9 h 30 à 11 H 30 au Château Bignon

Votre juriste référent sur le secteur – Sarah ROUSSEAU

Vous pourrez retrouver les horaires et l'ensemble des lieux de permanence sur le site www.adil03.org, ainsi que des informations utiles, des outils de calculs, de la documentation experte, notamment des dépliants pour chaque thème, les études et notes de l'Observatoire Départementale de l'Habitat.



PRENEZ LE TEMPS DE LA RÉFLEXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne gratuitement les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ? Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Dans le cadre des permanences ou lors d'un rendez-vous sur place, les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- les démarches à entreprendre pour mener à bien votre projet
- les atouts et les exigences de votre terrain et de son environnement
- la conception de votre habitat, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez un maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, listez vos questions et vos envies pour mieux échanger.

Prenez ensuite rendez-vous auprès du secrétariat, par téléphone ou par mail ou bien consultez le site internet : www.caue03.com.

Des fascicules, guides et fiches techniques sont également disponibles en téléchargement gratuit.

Le secrétariat du CAUE est ouvert tous les jours de 9h à 17h, au 14 rue de Decize à Moulins.

Pour nous contacter : 04 70 20 11 00 ou contact@caue03.fr



**Association
des GREFFÉS
du 03**

**Nos
Objectifs ▶**

Contact :
06 46 20 22 06

Courriel :
assogref03@gmail.com



**un DON
REDONNER
la VIE**

Conception Gref03 - 04/2021
Ne pas jeter sur la voie publique.



**Regrouper,
Soutenir,
Échanger avec**
les personnes en
attente de greffe,
les personnes greffées,
les familles et les
proches des donneurs
d'organes et de tissus.

**Apporter soutien et
information, sensibiliser
à la prévention.**

**Promouvoir le don
d'organes par la
sensibilisation et les
témoignages,**
en partenariat avec les
infirmières des CHPOT*
de l'Allier.

*Il suffit de le dire
à vos proches !*

 **Groupama**
HAÛTES ALPES AUVERGNE

* Coordinations Hospitalières des
Prélèvements d'Organes et de Tissus.

DON D'ORGANES ET DE TISSUS

En France, le don d'organes et de tissus est encore un sujet méconnu en 2023. L'association Gref 03 communique en partenariat avec les professionnels des coordinations hospitalières de prélèvement d'organes et de tissus des centres hospitaliers de l'Allier (Moulins, Montluçon et Vichy).

Ses principales missions sont d'informer sur le don d'organes et de tissus auprès d'élèves dans les collèges et lycées, mais aussi dans les instituts de formation en santé (infirmiers et aides-soignants, etc.) ou encore auprès des jeunes lors des Journées défense et citoyenneté (JDC) et du Service national universel (SNU).

Selon la loi, « nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus après sa mort ». Et pourtant, le taux de refus en France est de 33 %. Ce taux d'opposition est parfois lié à la méconnaissance par la famille de la volonté de leur proche décédé, on parle alors de « refus par précaution ». Il est donc essentiel de se positionner de son vivant. Les personnes qui souhaitent s'opposer doivent s'inscrire sur le Registre national des refus et/ou écrire un document et le confier à ses proches, et/ou transmettre oralement à ses proches (l'opposition peut ne concerner qu'un organe ou un tissu). Se positionner, c'est avoir la garantie que sa volonté sera respectée et de ne pas confronter ses proches à un choix difficile dans un moment douloureux.

Rappel : les principes fondamentaux du don d'organes et de tissus sont l'**anonymat**, la **gratuité** et le **consentement présumé** tout en respectant le corps du défunt. En France, environ 27 000 personnes sont sur liste d'attente d'un organe, 6 000* sont greffées mais 950 décèdent chaque année faute de donneur.

**Positionnez-vous de votre vivant pour le don d'organes
et offrez la vie ! 1 seul donneur peut sauver jusqu'à 6 personnes !**

Don de moelle osseuse : si vous avez entre 18 et 36 ans, vous pouvez vous inscrire sur le registre anonyme des donneurs de moelle osseuse.

Site : <https://www.dondorganes.fr>



CALENDRIER COLLECTE DON DU SANG

Lurcy: 26 janvier, 27 mars, 23 mai
Cérilly: 25 juillet
Lurcy: 9 octobre



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté.

Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.

AU QUOTIDIEN

Protégez les accès

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

- Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.
- Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Ne commettez pas d'imprudence

- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.
- Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

ESCROQUERIE QISHING

Le phishing par QR code...

Dans notre quotidien, le QR code simplifie la communication et l'information. Son utilisation est devenue quasi incontournable dans la restauration, la santé et bien d'autres domaines.

Son fonctionnement est des plus simples. Un pictogramme sert de lien pour vous envoyer vers une application, un programme ou un site. Les escrocs ont vite compris l'intérêt de naviguer dans le sillon de ce succès technologique.

La dangereuse particularité de QR code tient dans le fait qu'il échappe à la majorité des antivirus. Il devient alors possible pour les escrocs :

- De vous renvoyer vers un faux site
- D'infecter votre appareil
- De récupérer vos données personnelles ou financières.

Nos conseils

- * Vérifiez l'URL de la page web vers laquelle vous êtes dirigés.
- * Méfiez vous des indices comme un QR code sur un autocollant

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Opération tranquillité vacances

- Vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.
- Renseignements et formulaires de demande sur place ou sur Internet :
- Si vous habitez **Paris ou la petite couronne** (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr
- Si vous habitez **hors de Paris et de la petite couronne**, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

- Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signallement, vêtements, ...).



Avant l'arrivée des forces de l'ordre

- Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :
- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre / interdisez l'accès des lieux

Une fois les constatations faites

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations, ...).
- Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.
- Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



#SNU2024 POUR MOI, POUR LES AUTRES, POUR LA FRANCE.

Vous avez entre 15 et 17 ans en 2024
Rejoignez l'équipe SNU

snu.gouv.fr



© MHN - Jule Bouages

LE SÉJOUR COLLECTIF

Dans un centre SNU, retrouvez pendant **douze jours** des jeunes venus d'autres départements qui partagent votre envie de faire bouger les choses et de vous engager pour la société. Vous pouvez choisir parmi les **différents séjours proposés**, en fonction de votre zone de congés scolaires.

2024

Séjour février	Séjour printemps	Séjour juin	Séjour juillet
<ul style="list-style-type: none"> • Zone C* : du 12 au 24 février • Zone A* : du 19 février au 2 mars • Zone B* : du 26 février au 9 mars 	<ul style="list-style-type: none"> • Zone C* : du 8 au 20 avril • Zone A* : du 15 au 27 avril • Zone B* : du 22 avril au 4 mai 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes zones : du 17 au 28 juin 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes zones : du 3 au 15 juillet

Activités renforçant la cohésion, l'autonomie et l'engagement

Projets collectifs, ateliers pratiques, sport, temps de démocratie interne, rites républicains, etc.

Activités liées aux enjeux de société

Citoyenneté, institutions européennes, santé, services publics, mémoire et défense, culture, développement durable, patrimoine, etc.

→ **Le séjour de cohésion est gratuit** : transport, alimentation, activités et tenue de volontaire, tous les frais sont pris en charge.

* Zone A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.
Zone B : académies d'Alsace-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg.
Zone C : académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Vous pouvez poursuivre votre parcours SNU avec un temps d'engagement court, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, ou d'un engagement plus long qui peut prendre plusieurs formes.

LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Vous pouvez effectuer votre mission d'intérêt général **tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou pendant douze jours consécutifs** durant l'année qui suit le séjour de cohésion.

Près de chez vous, des **organismes publics** (collectivités territoriales, services de l'État, établissements publics, etc.) et des **associations** vous proposent des offres de mission correspondant à vos attentes et à vos disponibilités.

Des exemples ?

Missions solidaires, aide à des publics fragiles, chantiers de restauration du patrimoine, organisation d'un événement culturel ou sportif, etc.

L'ENGAGEMENT LONG

Vous pouvez vous engager dans un dispositif de volontariat comme le Service civique, qui est indemnisé, les réserves, ou dans du bénévolat, **avant vos 25 ans** et pour une durée **de trois mois à un an**.

Quelles missions ?

Elles s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants : Service civique, bénévolat associatif (jeuxaider.gouv.fr), sapeur-pompier volontaire, réserviste, volontariat des armées ou de la gendarmerie, etc.



Jeunes 16-25 ans
**Affirmez votre
potentiel !**



Venez rencontrer **Alix DE LOISNE**

Permanence de Lury Lévis – Centre Social Rural – 1 bd Gambetta

04-70-48-26-50

Sur rendez-vous, un jeudi sur 2 de 09h30 à 16h30

Ensemble nous pouvons

- Travailler à l'élaboration de votre projet professionnel
- Vous permettre d'avancer dans votre recherche d'emploi ou formation
- Faciliter la rencontre avec les entreprises et les employeurs

Et aussi à votre écoute pour toutes questions en matière de logement, santé, aides....

Ma Mission Locale
une seule adresse pour
tous mes projets.



www.ml-moulins.fr

[missionlocale.moulins](https://www.facebook.com/missionlocale.moulins)

RECENSEMENT CITOYEN

VOUS ÊTES FRANÇAIS ET VOUS ALLEZ BIENTÔT AVOIR 16 ANS ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, BAC, permis de conduire,...), on vous réclame une attestation de recensement citoyen, mais vous ne savez pas comment l'obtenir ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ?

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC, permis de conduire,...) ou un concours administratif en France.

- Vous êtes ensuite convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.

- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

DEVENEZ ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

L'Allier recherche des professionnels de la petite enfance. Que vous soyez en reconversion ou à la recherche d'emploi, le Conseil départemental peut vous aider à devenir Assistant(e) maternel(le).

Aujourd'hui ils sont 1 640 à garder vos enfants dans les meilleures conditions, mais beaucoup sont bientôt proches de la retraite créant un déséquilibre entre l'offre et la demande des parents.

Le Conseil départemental met donc des mesures en place pour vous accompagner dans votre nouveau projet : réunions d'information, entretiens individuels, formations et suivis tout au long de votre parcours.

LA COMMUNE DE LE VEURDRE N'A PLUS D'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE). N'HÉSITEZ PAS À VOUS ENGAGER DANS UNE NOUVELLE VOCATION.

@Prefet03
Les services de l'État dans l'Allier

www.allier.gouv.fr/

Infos
Actus
Services
Démarches

Twitter 

Facebook 

Rejoignez-nous !



ÉLAGAGE

LES RESPONSABILITÉS



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

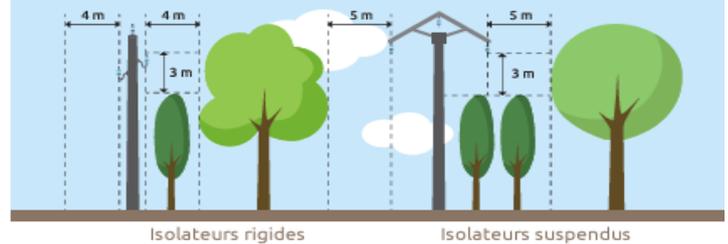
Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

LES RÈGLES ET LES DISTANCES

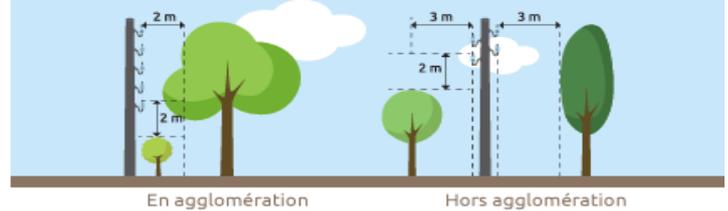
Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)

LIGNES HAUTE TENSION (HTA) - 15 ou 20 000 volts

Attention : les distances varient selon les types de lignes.



LIGNES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT) - 230/400 volts



DRONES : RÈGLES D'UTILISATION ET MESURES DE PRÉVENTION FACE À UN USAGE MALVEILLANT

Fiche à l'attention des organisateurs de manifestations sur le domaine public

Elle précise les règles d'emploi des drones aériens de la gamme commerciale, tant pour un usage de loisir qu'une utilisation professionnelle, et liste les bonnes pratiques en matière de prévention contre les actes de malveillance pouvant être commis au moyen d'un drone.

Un drone aérien, c'est un aéronef de type : aérostat, aéromodèle, montgolfière, planeur, dirigeable, hélicoptère, multirotor, autogire, convertible, voilure fixe, **SANS PERSONNE A BORD.**



Consulter le site de la DGAC pour prendre connaissance de la réglementation en vigueur, et retrouver tous les liens vers les sites utiles :

<https://www.ecologie.gouv.fr/exploitation-drones-en-categorie-ouverte>

LE DÉFENSEUR DES DROITS

Si vous avez un différend avec un service public (perception d'allocation, désaccord avec un hôpital, Pôle emploi, mairie, SNCF, caisse de retraite...), vous pouvez saisir le Défenseur des droits pour trouver une solution à une situation de manière gratuite et indépendante.

Son rôle concourt également à faire respecter les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant, les droits de chacun face aux discriminations (différences de traitement à l'embauche, au travail, à l'accès au logement, etc.). Il veille également au respect des règles de déontologie par les personnels de sécurité (policiers, gendarmes, agents de sécurité ou de surveillance), notamment pour des refus de plainte ou des propos déplacés.

Son intervention est accessible à toute personne physique ou morale, sans distinction de nationalité ou d'âge même si vous êtes mineur.

Le défenseur des droits s'efforce de trouver une conciliation et de résoudre les affaires à l'amiable.

Basée à la Préfecture, vous pouvez joindre Agnès Montoille au 04.70.48.30.24 ou par mail agnes.montoille@defenseurdesdroits.fr



VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES

A LE VEURDRE votre élue relais de l'égalité est Bernadette POURRIER

ÊTES-VOUS VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES ?

« Dès qu'il n'est pas content, mon conjoint crie et m'insulte... »
violences verbales

« Mon compagnon me dit que je suis moche et bonne à rien, il menace de me tuer et dit que je ne suis rien sans lui... »
violences psychologiques

« Quand il me reproche quelque chose, mon petit ami me donne des coups à la tête et sur le corps aussi parfois. J'ai mal et j'ai peur... »
violences physiques

« Même quand je lui dis que je ne veux pas, mon conjoint me force à avoir des relations sexuelles... »
violences sexuelles

« Quand il s'énerve, il jette tout dans la maison et déchire mes vêtements... »
violences matérielles

« Mon mari m'interdit de travailler. Il dit que c'est mieux pour moi de rester à la maison... »
violences économiques

« Il m'a pris mon passeport et ma carte d'identité et refuse de me les rendre... »
violences par confiscation de documents

OUI, VOUS ÊTES VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES. NE RESTEZ PAS SEULE, PARLEZ-EN !

POUR VOUS ACCOMPAGNER

JUSTICE ET CITOYENNETÉ 03

Association d'aide aux victimes :

- accueil, écoute, information sur les droits des victimes d'infractions pénales, administratives et judiciaires
- accompagnement tout au long de la procédure judiciaire, accompagnement procès, information dossier demande d'indemnisation
- soutien psychologique

Gratuit et confidentiel.

● MONTLUÇON

8 rue de la Presle
04 70 03 95 60
jec03.avmontlucon@orange.fr

● MOULINS

Palais d'Anzac, 16 rue Diderot
04 70 20 51 07
jec03.avmoulins@orange.fr

● VICHY

57 bis rue de Paris
04 70 98 48 47
jec03.avcusset@orange.fr

Du lundi au vendredi de préférence sur rendez-vous.

Permanences au bureau d'aide aux victimes des Tribunaux Judiciaires

TROIS LIEUX D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE

« À PORTÉE D'ELLES »

Lieu d'accueil et d'écoute pour les femmes victimes de violences :

- sans rendez-vous
- premier accueil
- écoute et orientation de la personne selon ses besoins et souhaits.

Lieu d'échange et de convivialité vous permettant de sortir de votre quotidien.

Contact : Association CIDFF
14 rue Jean-Jacques Rousseau
03000 Moulins
04 70 35 10 69
cidff.03@orange.fr

● MOULINS

14 rue Jean-Jacques Rousseau
Le mardi de 10 h à 17 h
Le jeudi de 12 h à 17 h

● MONTLUÇON

30 bis rue des serruriers
Le lundi et le mercredi
De 10 h à 17 h

● VICHY

8 bis rue Voltaire
Le vendredi
De 10 h à 17 h

SERVICE MÉDICO-SOCIAL

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ALLIER

Les professionnels médico-sociaux vous proposent un accompagnement personnalisé et adapté à votre demande. Les 23 maisons des solidarités départementales (MSD) vous apportent une réponse de proximité en fonction de votre lieu de résidence. Vous pouvez prendre contact avec eux via les antennes suivantes :

- MOULINS 04 70 34 15 70
- MONTLUÇON 04 70 34 15 00
- VICHY 04 70 34 15 50

Du lundi au vendredi
De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Pour plus d'information, consultez la rubrique de l'observatoire des violences faites aux femmes sur www.allier.fr

L'Observatoire des violences faites aux femmes du Département de l'Allier est un dispositif coordonnant les actions des professionnels.

obs.violences.femmes@allier.fr
<https://www.allier.fr/116-ovff03.fr>



CONTRÔLE TECHNIQUE DES DEUX ROUES À PARTIR D'AVRIL 2024

Un arrêté publié au Journal officiel le 24 octobre 2023 indique le calendrier de mise en application du contrôle technique obligatoire pour les deux-roues, trois-roues et quadricycles motorisés. La mise en place de ce contrôle est échelonnée selon l'ancienneté des véhicules, afin d'éviter un encombrement au sein des centres de contrôle.

Un contrôle technique périodique obligatoire s'appliquera à partir du 15 avril 2024 aux véhicules de catégorie L. Ainsi, sont notamment concernés :

- les cyclomoteurs ;
- les motos ;
- les scooters ;
- les tricycles à moteur ;
- les quadricycles légers et lourds.
- Le contrôle technique pour les véhicules de catégorie L sera mis en place progressivement.

CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL

Le Centre Hospitalier Cœur du Bourbonnais dans l'Allier a créé un Centre de Ressources Territorial en réponse à l'appel à projet de l'ARS.

Le CRT a pour objectif de permettre aux personnes de plus de 60 ans de vieillir chez elles le plus longtemps possible et de proposer une alternative à l'EHPAD grâce à un accompagnement renforcé à domicile en appui aux partenaires du territoire, de lutter contre l'isolement et de proposer un soutien aux aidants.

L'objectif du CRT est de retarder ou d'éviter l'entrée en établissement et de tout mettre en œuvre pour que les personnes âgées restent à leur domicile dans de bonnes conditions de bien-être et de sécurité. Ainsi le CRT a plusieurs missions :

- préserver le lien social des personnes âgées, rompre la solitude et partager un moment chaleureux et convivial lors d'appels et de visites à domicile hebdomadaires,
- repérer les fragilités des personnes âgées,
- les accompagner à des visites, des temps de repas, à des animations (spectacles, cinéma, jeux de société, activités créatives, thérapeutiques...) dans nos EHPAD partenaires et les centres sociaux,
- leur proposer des hébergements de répit, des bilans gériatriques en SSR, des consultations en nutrition,
- aider à la coordination des interventions en matière de soins et d'aide à la vie courante avec les professionnels du territoire,
- sécuriser leur environnement par des interventions à domicile de notre ergothérapeute,
- proposer un soutien aux aidants.

Comment contacter le CRT

De 08h30 à 16h00 au 04.70.47.63.76 / 07.56.30.39.83
mail : equipe-crt@hopcobour.net

Ou télécharger la fiche d'orientation
sur le Site internet : www.ch-coeurdubourbonnais.fr

**CRT - CH CŒUR DU BOURBONNAIS
LES COMBES**



INTRAMUROS

Courant 2021, Moulins Communauté a proposé à l'ensemble des communes membres d'adhérer gratuitement à l'application mobile IntraMuros. Cette application vous permet d'être informés et alertés sur la vie communale et intercommunale. Vous recevez nos alertes directement sur votre smartphone. Vous accédez au journal de la commune, aux événements, aux points d'intérêts touristiques...

Simple d'utilisation, il vous suffit de télécharger gratuitement l'application →  **IntraMuros** sur votre iPhone, smartphone ou tablette et de vous laisser guider.

FICHE INFO SECOURS

Dans le cadre du déploiement de la Fiche Info Secours sur l'intégralité du territoire de Moulins Communauté, le CIAS vous informe de la mise à disposition des Fiches Info Secours à récupérer en Mairie.

Pour rappel, la Fiche Info Secours est un outil essentiel pour donner des informations utiles, au plus vite, aux services de secours, en cas d'intervention auprès des seniors, mais également pour repérer des interventions répétées du SDIS et signaler ces situations aux services compétents.

Les kits mis à votre disposition sont constitués :

- d'un macaron à coller sur la porte du réfrigérateur des bénéficiaires et permet de signaler la présence du kit,
- de la Fiche Info Secours qui recense les renseignements d'état civil, les éventuelles pathologies, antécédents, traitement en cours ou allergies, ainsi que les coordonnées des médecins traitants,
- d'un mode d'emploi.

TRANSPORT A LA DEMANDE

TRANSPORT À LA DEMANDE ZONE 3



Ensemble, construisons notre mobilité

POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DE CHACUN LE RÉSEAU ALéo PROPOSE DES SERVICES DE TRANSPORT À LA DEMANDE TAD

TAD SECTEUR LURCY LÉVIS

Depuis votre domicile, sur les communes de :
Château-sur-Allier, Le Veudre, Neure, Lurcy-Lévis, Pouzy-Mézangy, Saint-Léopardin-d'Augy, Limoise, Couzon

Vers Lurcy-Lévis, arrêts : Centre-bourg et collège

HORAIRES

Lundi matin :	Mercredi après-midi :
• Arrivée à Lurcy-Lévis : 8h et 9h	• Arrivée à Lurcy-Lévis : 12h55 et 14h30
• Départ de Lurcy-Lévis : 11h30 et 13h10	• Départ de Lurcy-Lévis : 17h00 et 18h15

RÉSERVATION

- Réservez en appelant le **04 73 60 41 60** (du lundi au samedi, de 7h à 18h, hors jours fériés)
- ou envoyez votre demande de réservation à **reservation.moulins@keolis.com**
- Indiquez la date, le trajet et l'horaire envisagés de votre déplacement (aller ou aller/retour)

Quand ?

- Au plus tôt **7 jours avant** votre trajet et au plus tard la veille **avant 18h**




Transport à la DEMANDE

KEOLIS MOULINS

Moulins Communauté Ensemble, construisons notre avenir

Pour autres secteurs (Moulins,...) consulter le site www.moulins-bus.com ou l'application mobile Aléo ou contact boutique Aléo au 04 70 20 23 74



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Je souhaite contacter le SPANC :

SPANC DE MOULINS COMMUNAUTÉ
04-70-48-51-06
Mail : spanc@agglo-moulins.fr



Vous envisagez des travaux sur votre installation ?

Avant de réaliser des travaux neufs ou de réhabilitation de votre installation d'assainissement non collectif, **vous devez obligatoirement contacter le SPANC** pour une validation de votre projet et ensuite un contrôle de la conformité des travaux réalisés.

Retrouver les renseignements et les formulaires sur le site internet du SPANC www.agglo-moulins.fr/services_equipements/eau-assainissement/l'assainissement-non-collectif

agglo-moulins.fr

Service Public d'Assainissement
Non Collectif (SPANC)

SERVICE DE VIDANGE DES ASSAINISSEMENTS NON-COLLECTIFS



SERVICE DE VIDANGE

Des tarifs avantageux !

Exemple :
Vidange d'une fosse toutes
eaux de 3 m³ =
324,50 € TTC
(tarif 2023)



Pourquoi vidanger son installation ?

Pour maintenir le bon fonctionnement de votre système d'assainissement individuel et augmenter sa durée de vie, un **entretien régulier** de votre fosse ou du décanteur est nécessaire. Les désagréments (odeurs, problèmes d'évacuation des eaux usées de l'habitation...) seront réduits et le milieu naturel sera préservé.

A quelle fréquence ?

- **Filières traditionnelles** : la vidange de la fosse toutes eaux doit intervenir dès que 50% du volume de cette dernière est occupé par de la boue (tous les 4 à 5 ans d'utilisation environ).
- **Filières agréées** : les fosses toutes eaux des filières agréées doivent être vidangées selon la fréquence déterminée par le constructeur ce qui est pour la plupart des filières, bien inférieure à 4 ans.
- **Microstations** : la fréquence est aussi fixée par le constructeur et est souvent inférieure à 2 ans voir 1 an.

Comment ?

La vidange de votre fosse doit obligatoirement être effectuée par une **entreprise agréée**.

Le Service de vidange proposé par Moulins Communauté :

Moulins Communauté a conclu un marché public avec une entreprise agréée spécialisée dans les vidanges des assainissements non-collectifs.

Cette mise en concurrence a permis d'obtenir des tarifs avantageux au profit des usagers du territoire disposant d'une filière d'assainissement non collectif.

Ce service est basé sur le volontariat des usagers.

Comment bénéficier de notre service de vidange ?

Pour bénéficier de notre service, il suffit de nous retourner le bon de commande disponible :

- Sur notre site internet : www.agglo-moulins.fr/services_equipements/eau-assainissement/l'assainissement-non-collectif.html
- En contactant le SPANC de Moulins communauté :
Tél : 04 70 48 51 06
Email : spanc@agglo-moulins.fr

MANIFESTATIONS 2024



SAMEDI 24 FÉVRIER	BELOTE - CLUB DE L'AMITIÉ
SAMEDI 24 FÉVRIER	LÂCHER DE TRUITES - LA LOTTE
MARDI 5 MARS	BELOTE - ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA
DIMANCHE 10 MARS	PUCES DES COUTURIÈRES - ATELIER DES PETITS POINTS
JEUDI 14 MARS	REPAS - CLUB DE L'AMITIÉ
SAMEDI 23 MARS	TARTIFLETTE - PARENTS D'ÉLÈVES
MARDI 2 AVRIL	REPAS DE PRINTEMPS - ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA
JEUDI 11 AVRIL	REPAS - CLUB DE L'AMITIÉ
SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 AVRIL	LA PETITE VADROUILLE - 2 CV DE COCAGNE
JEUDI 16 MAI	REPAS - CLUB DE L'AMITIÉ
SAMEDI 01 JUIN	RASSEMBLEMENT ÉTOILE SPORTIVE VEURDROISE
MARDI 04 JUIN	SORTIE DIGOIN - ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA
DIMANCHE 14 JUILLET	LOTO - ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA
SAMEDI 20 JUILLET	CONCOURS DE PÊCHE - LA LOTTE
JEUDI 25 JUILLET	REPAS - CLUB DE L'AMITIÉ
DIMANCHE 28 JUILLET	RUES PIÉTONNES - COMPAGNONS DE SAINT HIPPOLYTE
MARDI 06 AOÛT	SORTIE FORÊT TRONCAIS - ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA
MARDI 15 AOÛT	FÊTE PATRONALE - ÉTOILE SPORTIVE VEURDROISE
FIN AOÛT	JOURNÉE GUINGUETTE - ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA
JEUDI 19 SEPTEMBRE	REPAS - CLUB DE L'AMITIÉ
SAMEDI 5 et DIMANCHE 6 OCTOBRE	LA PETITE VADROUILLE - 2 CV DE COCAGNE
LUNDI 14 OCTOBRE	FOIRE D'AUTOMNE
MARDI 15 OCTOBRE	CONCOURS DE BELOTE - ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA
SAMEDI 9 NOVEMBRE	CONCOURS DE BELOTE INTERCLUB - CLUB DE L'AMITIÉ
JEUDI 14 NOVEMBRE	REPAS - CLUB DE L'AMITIÉ
JEUDI 21 NOVEMBRE	BEAUJOLAIS
DIMANCHE 01 DÉCEMBRE	MARCHÉ DE NOËL - ATELIER DES PETITS POINTS
VENDREDI 6 et SAMEDI 07 DÉCEMBRE	TÉLÉTHON - ATELIER DES PETITS POINTS
MARDI 10 DÉCEMBRE	REPAS FIN D'ANNÉE - ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA
JEUDI 19 DÉCEMBRE	BÛCHES - CLUB DE L'AMITIÉ

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tel : 04 70 66 40 67

Mail : mairie.le.veurdre@wanadoo.fr

Site : www.leveurdre.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Point informatique à disposition du public

ÉCOLE

04 70 66 41 04

ASSISTANCE SOCIALE sur rendez-vous

04 70 67 03 04

CENTRE SOCIAL DE LURCY-LÉVIS

04 70 67 91 35

LA POSTE

04 70 66 43 49

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h30

ASSOCIATION DES AIDES MÉNAGÈRES

04 70 66 33 84

DÉCHETTERIE DE LURCY-LÉVIS

06 08 40 03 07

OUVERTURE les mardis, mercredis, vendredis et samedis

de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES (SICTOM)

04 70 46 77 19

Collecte tous les jeudis

sauf La Capon et Le Champ Vras (semaine paire)

PRÉFECTURE

04 70 48 30 00

CONCILIATEUR

04 70 44 33 84

ENFANCE MALTRAITÉE

119

HARCÈLEMENT

3020

CYBER HARCELÈMENT

3018

VIOLENCES CONJUGALES

3919

Élue relais sur la commune : Bernadette POURRIER

HÉBERGEMENT D'URGENCE

115

DROGUES, ALCOOL, TABAC

113

POMPIERS

18

112 numéro d'appel d'urgence Europe

SAMU

15

114 numéro d'urgence (SMS uniquement)
pour les sourds et malentendants

GENDARMERIE

17 ou 04 70 67 80 28

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

06 32 22 67 24

MÉDECIN DE GARDE

04 70 48 57 87 ou le 15

PHARMACIE

04 70 66 40 78

INFIRMIÈRES

04 70 66 42 40

SIVOM

04 70 43 92 44

EDF

0 810 73 96 97

France TÉLÉCOM (dépannage)

1013

MOULINS COMMUNAUTÉ

04 70 48 54 54

MOULINS COMMUNAUTÉ

EAU/ASSAINISSEMENT

04 70 48 54 60

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

04 70 34 40 03

TRANSPORTS À LA DEMANDE

- CONSEIL DÉPARTEMENTAL 0 800 800 966

- MOULINS COMMUNAUTÉ 0 800 20 24 43

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

0 820 250 310

CORRESPONDANT JOURNAL LA MONTAGNE

Suzanne 06 71 52 09 21

sregelsperger@gmail.com